

Les Publications Appalaches, prop.
Redaction et administration
à Plessisville
.35 cents la copie

La Feuille d'Erable



4 cahiers - 76 pages Vol. 37, No. 48, mercredi, 1er avril 1981

**Radiothon de
Jeunesse Internationale
Samedi le 4 avril 1981
de 13.00 hres
à 17.00 hres
sur les ondes de C.K.T.L.**

Le journaliste Page A-3
Georges A. Béchard honoré



**L'utilisation des
locaux du Centre
Communautaire**

Page A-6

**Les coupures budgétaires
dans l'Education et les
Affaires sociales**

Page A-3

Quoi d'neuf LU NIK?

Page B-1



EA

On ne pourra jamais TAXER l'économie
que vous réaliserez à votre

ENTREPOT D'ALIMENTATION

**MARGARINE MOLLE
GOLDEN GIRL
Bol 2 lbs.**

1.37

**CAFE INSTANTANE
NESCAFE
Pot 10 oz.**

4.89

**SPAGHETTI, SPAGHETTINI
OU MACARONI COUPE
LANCIA
Cello 1 kg.**

.99

**PAPIER DE TOILETTE
Blanc, bleu, jaune ou rose
WHITE SWAN
4 roul.**

.79

**NOURRITURE POUR CHIENS
PURINA
DOG CHOW
Sac 8 kg.**

6.89

**PAPIER MOUCHOIRS
Blanc ou rose
WHITE SWAN
Bte 200**

1.29

**ESSUIE-TOUT
Blanc, décoré ou couleurs variés
WHITE SWAN
2 roul.**

1.27

**EAU DE JAVEL
JAVEX
Cont. 1,8 litre**

.87

**POIS VERTS 4
De choix
IDEAL
Bte 19 oz.**

2/.89

**DETERSIF EN POUDRE
ARCTIC POWER
Bte 2,4 kg.**

3.39

**MELANGE POUR CROUTE
DE TARTE
MONARCH
Bte 18 oz.**

.89

**CROUSTILLES
Régulières ou b.b.q.
HUMPTY DUMPTY
Sac 200 g.**

1.09

Congelés

**ORANGEADE Surgelée
HONEYDEW
Cont. 12 1/2 oz. .98 ch.**

**CREME A CAFE Surgelée
RICH
Cont. 1 kg. .99 ch.**

**FILET DE MORUE Surgelé
HIGH LINER
Emb. 16 oz. 1.79 ch.**

Fruits et Légumes

**Mandarines Kinnow
Juteuses, sucrées
Impt. des E.U. .39 lb.**

**Oignons jaunes
Culture Canadienne
Canada No. 1
Sac 5 lbs. 1.27 ch.**

**Poires Bartlett
Impt. d'Australie
Canada No. 1
Grosneur 135 .69 lb.**

**Champignons blancs
Frais, tendres
Culture Canadienne
Cont. 8 oz. .99 ch.**

**Cantaloup frais
Impt. du Mexique
Canada No. 1
Grosneur 45 .98 ch.**

Concession Désiré Sévigny Viandes 362-7348

Boudin Gano .98 lb.

Saucisses de porc frais 1.07 lb.

Epaule de porc fumée .89 lb.

Pizza 9" 2.29 ch.

**Tête fromagée Gano
10 oz. 1.19 ch.**

**CHEZ VOTRE ENTREPOT D'ALIMENTATION
1534 ST-LOUIS PLESSISVILLE**



Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Samedi le 4 avril 1981. Nous nous reservons le droit de limiter les quantités
Si parfois une erreur se glissait au niveau des prix, la correction sera faite immédiatement au magasin suivant la liste de prix emise

Des répercussions se feront bientôt sentir

Les coupures budgétaires dans le domaine des Affaires sociales et de l'Education

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Les coupures budgétaires, annoncées lors de la présentation du budget du ministre Parizeau, dans le domaine des Affaires sociales et de l'Education se feront bientôt sentir dans notre région. En fait, actuellement plusieurs établissements publics font des «pieds et des mains» pour réussir à équilibrer leur budget, sans trop couper dans les services. Mais, où couper justement!

Le Foyer des Bois-Francis Inc.

Soeur Marie-Rose Sheink, responsable au Foyer des Bois-Francis, a révélé que le Foyer devra faire face à un plan de redressement budgétaire de l'ordre de 90,000\$.

Présentement, a mentionné Soeur Sheink,

«nous avons pu trouver pour 26,000\$ de petites choses que l'on peut faire, sans couper dans le service des soins offerts aux bénéficiaires.» A titre d'exemple, le Foyer a déjà coupé le service de «l'escorte aux malades» qui permettra d'économiser 4,200\$ environ par année. Dorénavant, ce service est offert grâce à la participation de bénévoles ou des membres de la famille.

En ce qui concerne le 64,000\$ restant à redresser dans le plan budgétaire, il semble qu'il soit difficile d'établir ce qui sera coupé ou diminué.

Sans envisager de diminution du personnel pour le moment, une réorganisation de services ainsi que des fusions de postes est actuellement à l'étude. On ne peut pas envisager de fermer des services sans

fermer des portes», a mentionné Soeur Sheink.

Soeur Marie-Rose Sheink dispose jusqu'au 1er juin pour réorganiser le budget. Le 7 avril prochain, une rencontre est prévue avec des représentants du ministère des Affaires sociales. Soeur Sheink croit que les instances gouvernementales tiendront compte des coûts élevés que doit faire face le Foyer pour la prochaine année.

Commission Scolaire Régionale des Bois-Francis: 300,000\$

M. Rémi Deshaies, directeur général adjoint à la C.S.R. des B.-F., a révélé que la Régionale devait envisager une réduction budgétaire de 300,000\$.

D'abord, a fait remarquer M. Deshaies, «il n'est pas question d'effectuer des coupures parmi le

personnel enseignant». «Nous appliquerons la convention collective, sauf s'il y a diminution de la clientèle.»

Toutefois, pour arriver à équilibrer le budget, il faudra diminuer le personnel. En fait, outre le personnel enseignant, la Commission Scolaire envisage une réduction de 6% du budget dans la catégorie «autres personnels» (cadres, professionnels, personnel de soutien et d'entretien, etc...). Par exemple, on prévoit couper dans les «allocations supplémentaires», les cours d'été, les cours à domicile, les transports spéciaux.

De plus, au chapitre de «l'enveloppe matérielle et d'immobilisation» les pertes prévues dans le prochain budget seraient de l'ordre de 10% à 11%. En fait, le ministère demande la croissance 0 pour l'an pro-

chain. Etant donné que l'inflation est évaluée à 11%, selon Statistique Canada, il y a donc perte réelle puisque les coûts continuent à augmenter.

Comme au Foyer des Bois-Francis, la Commission Scolaire ne coupera pas dans les services «réguliers». Tous les nouveaux postes à pourvoir ont été gelés.

Commission Scolaire de Jean-Rivard: 390,000\$

Un total de 390,000\$ devra être réduit du budget de la Commission scolaire de Jean Rivard pour l'an prochain a révélé M. Rosaire E. Gagnon, directeur général, la semaine dernière.

De ce montant, la Commission scolaire prévoit recueillir, avec l'aide des taxes, 286,000\$. Il restera donc 100,000\$ environ à trouver pour faire face à la

demande gouvernementale.

Présentement, certains postes et certains projets ont été éliminés. Ainsi, un demi poste en adoption scolaire, un poste de directeur d'école et un conseiller en français seront éliminés l'an prochain. Les projets dits «spéciaux» disparaissent. Le seul projet restant, parmi trois, concerne les élèves de la pjr-maternelle.

Tout en respectant les ententes dans la convention collective avec les enseignants, certains postes dans la catégorie «autres personnels» pourraient également disparaître l'an prochain.

Enfin de compte pour l'ensemble des responsables impliqués dans ces changements, il n'est pas sûr que l'on y parvienne sans créer des tensions tant auprès du public que les travailleurs eux-mêmes.

M. Georges A. Bécard, journaliste Un exemple de courage

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—M. Georges A. Bécard a été correspondant pour l'Union, La Feuille d'Erable, Le Nouvelliste, La Tribune, La Presse... à différentes périodes de sa carrière de journaliste. La semaine dernière, M. Bécard laissait sa place, après un peu plus de 20 ans de carrière. Pourtant, malgré son handicap visuel, M. Bécard a traversé, avec beaucoup de professionnalisme, ses vingt dernières années.

De tous ceux qui ont connu ou qui ont travaillé avec M. Bécard reconnaissent en lui un homme honnête, et un travailleur acharné et dévoué. M. Bécard dira au cours de l'entrevue «qu'il a toujours gardé le côté positif des choses» dans la vie et dans ses articles. C'est probablement pour ses raisons que M. Bécard était apprécié et respecté des personnes qui le rencontraient tous les jours.

M. Bécard a été impliqué, dès le début, avec la radio à Victoriaville en 1972 et avec La Feuille d'Erable depuis 1974, lorsque les Publications Appalaches achetaient l'Hebdo de M. Jean-Paul Houde. Depuis, il était correspondant régulier.

En septembre 1958, il débutait avec l'hebdomadaire «l'Union». En janvier 1967, il était correspondant à Plessisville pour le quotidien La Tribune de Sherbrooke, Le Soleil de Québec et le journal La Presse de Montréal. Plus tard, d'autres journaux

l'invitaient à écrire des articles pour eux.

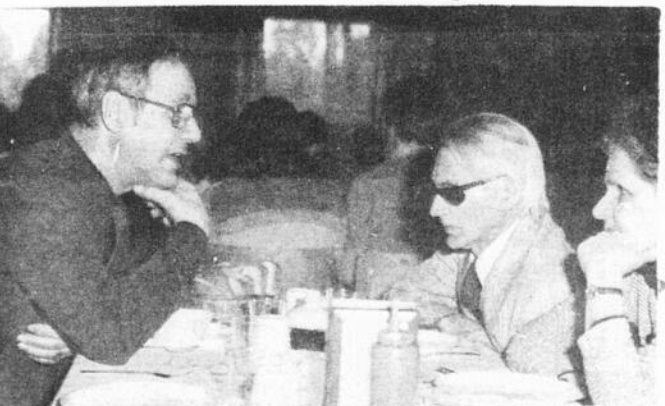
Malgré son handicap, M. Bécard a toujours su se débrouiller. Sa femme, Mlle Berthe Lévesque a été d'un grand support pour M. Bécard. Presque toujours, elle l'a accompagné et aidé dans son travail. La méthode de travail utilisée par M. Bécard consistait à prendre des notes en braille sur un calepin préparé à cet effet. Mais, plus souvent qu'autrement il utilisait le téléphone, car, M. Bécard, avait de nombreuses «connexions» dans toutes les sphères de la société.

M. Bécard ajoutera au cours de l'entretien que toujours il s'est senti bien accueilli. De temps à autre, il arrivait que des gens venaient le chercher pour une réunion et après la rencontre, ils allaient le reconduire.

Aujourd'hui, à l'âge de la retraite, M. Bécard peut se retirer avec la tête haute. Son nom est connu du public un peu partout au



Canada français. Ses articles ont paru dans les plus grands quotidiens et hebdomadaires du Québec. Mais le plus important peut-être pour cet homme, c'est qu'il n'a jamais regretté son implication journalistique. M. Gaston Bergeron, président des Publications Appalaches dira de lui qu'il était le journaliste de la plus impartial qu'il ait connu dans la région.



M. Gaston Bergeron, président des Publications Appalaches a tenu à souligner le départ de celui qui œuvre pendant 20 ans dans le journalisme, M. Georges A. Bécard, ainsi qu'à son épouse qui a toujours été d'un grand support.

Un «tricothon» pour les activités Optimistes

Par Léo Fradette

ST-FERDINAND—Quelques-unes tricotaient des chandails, d'autres des nappes ou des dessus de table, ou encore, des tuques en lainage...En tout, 11

femmes Optimistes qui, entre 18h00 et minuit, ont participé au «tricothon» organisé par le Club Optimiste de St-Ferdinand, mercredi soir dernier au Restaurant «Relais du Pê-

cheur».

L'activité avait pour but d'amasser de l'argent afin d'aider à promouvoir des activités destinées à la jeunesse.



Une maille à l'envers, une maille à l'endroit. Le «tricothon» du Club Optimiste de St-Ferdinand.

A venir à la T.V.C.P.

Présentement, il est malheureusement impossible à la Télévision Communautaire de diffuser des émissions, autant en noir et blanc qu'en couleur, ceci n'est heureusement que difficulté technique temporaire.

Dans la programmation

des semaines à venir, on peut y trouver: 1. Une série de 4 émissions avec des personnes handicapées physiques de la région. 2. Emission sur la manifestation au C.L.S.C. pour la préservation des droits à la confidentialité. Aussi en voie de réalisation, un tournage avec l'équipement

couleur, sur la M.R.C. (Municipalité régionale de comté).

Espérant que le tout sera rétabli dans les plus brefs délais.

La T.V.C.P. est située au 1781 St-Calixte à 362-7063 et une permanence est assurée du lundi au vendredi entre 1.00 et 5.00 heures.

L'Observateur

Toi, citoyen

C'est un thème nettement socio-politique qu'a choisi l'Association d'Education du Québec pour la semaine de l'Education, édition 1981. «Toi, citoyen dans ton milieu» se veut une invitation à intégrer l'étudiant à la vie de tout son milieu, et ce dès maintenant.

L'Association suggère plusieurs activités dont les suivantes: inviter le public en général à venir à l'école, des témoignages de citoyens engagés, une campagne de civisme, le bénévolat étudiant et l'initiation politique.

Vouloir que les élèves des écoles se sentent dès aujourd'hui des citoyens de première zone, cela implique beaucoup de la part des adultes qui ont autorité sur eux: à la maison et à l'école. Nous voulons souligner quelques unes de ces implications.

La première et la plus fondamentale de tous c'est la confiance. Que ce soit pour une campagne de civisme, pour l'organisation d'un LUNIK, pour la direction d'un conseil étudiant, pour la rédaction d'une lettre ouverte à d'autres citoyens, il faut prendre les élèves, les jeunes, au sérieux. Et cela signifie leur donner un pouvoir certain de réalisation de leurs ambitions. La confiance n'est pas dans les paroles paternalistes mais dans les pouvoirs d'autonomie qu'on laisse à quelqu'un.

Une deuxième implication c'est de voir l'école d'aujourd'hui autrement que celle d'hier. Dans cette dernière on se taisait parce que dans la société, le milieu, le citoyen laissait la parole aux élites. Aujourd'hui, la parole est à tout le monde: le journalier, le professionnel, l'ouvrier, le commerçant, le parent, l'enfant. La condition de citoyen exige dont tôt un appren-

tissage de la prise de parole. Autrement on dit on fait des bêtises.

Si dans le milieu scolaire on fait du social, on parle de politique, on donne des pouvoirs aux élèves, il faut alors comprendre que l'élève apprend à parler le langage des adultes en prenant la parole. Le principal problème, c'est que moins captif des préjugés, l'élève apprend parfois plus vite que les adultes.

En politique, pour donner un exemple, je suis certain qu'on rencontrera de moins en moins d'enfants qui voteront toute leur vie comme leur père et leur grand-père, de moins en moins de femmes qui se croiront obligées de voter comme leur mari.

Denis Prescott

OPINIONS

du lecteur

Au C.L.S.C. de l'Erable Qui veut-on endormir?

Après avoir donné carte blanche à son directeur général, en juillet 80, pour déposer une requête en Cour Supérieure, le C.A. du C.L.S.C. de l'Erable annonçait jeudi dernier que M. Fusey se retirait momentanément de la démarche visant à obtenir les noms des bénéficiaires du service d'auxiliaires familiales. Est-ce que M. Fusey aurait perdu la confiance aveugle que lui accordait le

Conseil d'Administration? Seul l'avenir le dira...

Quoiqu'il en soit, les arguments invoqués par les deux représentants du C.A. du C.L.S.C., MM Paul Asselin et Denis Prescott, en plus de ne rien ajouter de neuf dans le dossier, dénotent une certaine tendance à vouloir passer à côté du véritable enjeu: L'INTRUSION D'UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE

DANS NOTRE VIE PRIVÉE. Reprenons plutôt les arguments du C.A. (Voir la Feuille d'Erable, du 25 mars 81, Page A-6).

1. Jusqu'à présent, le C.A. et le directeur général n'ont pas demandé de voir les dossiers des bénéficiaires et ne comptent pas le faire.

2. Les noms des bénéficiaires avec adresse sont acheminés à la direction pour fin de statistiques et d'allocations de ressources financières.

Pourquoi Messieurs du Conseil et Monsieur le directeur, essayez-vous de mêler tout le monde? Actuellement, vous n'avez pas accès au dossier parce que vous n'avez pas les noms. Vous savez parfaitement bien qu'ayant les noms des bénéficiaires, vous aurez automatiquement accès au contenu du dossier.

Vous prétendez avoir besoin des noms des bénéficiaires pour fin de statistiques. Quel genre de statistiques pouvez-vous faire avec une liste de noms? Les compter peut-être?

Les statistiques qui sont remises au directeur général, depuis qu'il les demande (plus de 2 ans) indiquent clairement: le nombre total de visites, le nombre de visites par village, le nombre de bénéficiaires desservis par village, le type de clientèle (personnes âgées, handicapés, chroniques, familles en situation de crise ou nécessiteuses) et le type de service (maintien à domicile ou post-hospitalisation).

Les statistiques sont comptabilisées en terme de

5 minutes de présence accordés pour chaque bénéficiaire (donc le temps de transport est déduit).

Il est à noter que les statistiques fournies au directeur général, viennent du C.R.S.S.S., lequel organisme accorde lui-même les argents pour le service à domicile du C.L.S.C. de l'Erable. Le budget du service à domicile est protégé c'est-à-dire qu'il ne peut être transféré à aucun autre service ou département, et il est géré entièrement et unilatéralement par le directeur général. Le budget sert à défrayer les salaires du personnel et les comptes de dépenses (transport, repas). Aucune somme d'argent n'est administrée par Lucie Lambert ou les auxiliaires familiales.

Or, il nous apparaît clair que la demande de l'administration pour fin de statistiques et d'allocations de ressources financières, n'est aucunement fondée.

3. Un dilemme est survenu: Mlle Lucie Lambert croit que de transmettre adresse et nom contrevient à la loi sur la confidentialité et refuse de remplir la feuille à cet effet.

L'administration du C.L.S.C. semble laisser croire que seule Lucie Lambert, défend le principe de la confidentialité attaqué par la divulgation des noms. Alors, comment expliquent-ils le fait que les autres administrateurs de C.L.S.C. (qui doivent sûrement avoir les mêmes besoins administratifs) respectent l'anonymat des bénéficiaires et, comment interprètent-ils la déclaration du coordonnateur du C.L.S.C. d'Asbestos qui est la suivante: «Le C.A. rend

un mauvais service à ses employés en agissant ainsi. Personne ne demanderait des services si les bénéficiaires savaient que leurs noms sont divulgués.»

En quoi les besoins de l'administration du C.L.S.C. de l'Erable, sont-ils différents de ceux des autres C.L.S.C., qui eux, fonctionnent à partir de numéros de dossiers plutôt que du nom?

Même après justification le C.A. et le directeur général n'ont pu répondre à ces questions. Que faut-il en penser???

4. Un jugement de la Cour est intervenu pour statuer que notre procédure administrative respecte et assure la confidentialité.

La Cour Supérieure n'a pas statué sur la procédure administrative, mais plutôt sur «qui» avait la garde de la confidentialité.

Nous, en tant qu'usagers du C.L.S.C., confirmons notre opposition à ce qu'une administration publique puisse, sous le prétexte d'avoir la responsabilité d'assurer la confidentialité, s'introduire dans notre vie privée.

Et, que fait-on de la reconnaissance faite par le Ministère des Affaires Sociales, qui signe avec la Fédération des C.L.S.C. du Québec, une entente où il est reconnu que le fait de dévoiler les noms des bénéficiaires entrave le droit à la confidentialité?

«Le M.A.S. reconnaît qu'il faut préserver l'anonymat des personnes physiques.»

«Que le M.A.S. ne tentera

ni ne fera de raccordement de données qui briserait l'anonymat des personnes physiques.» (document signé le 8 février 1980)

Laquelle entente a été adoptée par le Conseil d'administration du C.L.S.C. de l'Erable, à sa réunion du 27 mars 1980. C'est à rien ni comprendre.

5. Nous considérons donc que tout employé n'a plus de raison de s'objecter à la procédure et que la confidentialité est assurée à chaque bénéficiaire comme par le passé.

Le comité pour la défense des droits à la confidentialité, le personnel du service à domicile et de d'autres services et départements du C.L.S.C. de l'Erable, des travailleurs de d'autres C.L.S.C., des coordonnateurs de C.L.S.C., la Ligue des Droits de l'Homme, des bénéficiaires et bien d'autres considèrent que la demande de l'administration est une «menace» dans le droit que nous avons de recevoir des services publics sans contrainte, ni contrôle de notre vie privée, et tant que l'administration ne retirera pas sa demande, nous nous verrons dans l'obligation de dénoncer celle-ci dans toutes ces pratiques difficilement acceptables.

Quant à Lucie Lambert, responsable du service d'auxiliaires familiales, elle réaffirme qu'elle ne donnera pas les noms et adresses des bénéficiaires de son service. Le comité des usagers pour la défense du droit à la confidentialité, par André Nault, président et Luc Painchaud, co-président

Lettre ouverte suite page A-18

La Feuille d'Erable

Fondée en 1945 par Jean-Paul Houde
C.P. 160 - 1646 St-Laurent - Plessisville - Tél. (819) 362-7049
Publiée par «Les Publications Appalaches Ltée», Plessisville, Qué.
Imprimée aux ateliers de «L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INC.»
ARTHABASKA André Lavigne, Rep.



Courrier de la
deuxième classe
Enregistrement
No 0592



Tous droits réservés sur la reproduction des annonces
ou des nouvelles de notre journal

Président: (Publications Appalaches Ltée): Gaston Bergeron

Publicitaire: Michel Bourgouin

Directeur de l'information: Louise Nadeau

Responsable sports et loisirs: Jean Fontaine

Composition-production: Sylvie Drolet-Denise Larochelle-
Chantal Beaudoin

Comptabilité: Andrée Wright

Abonnements: Canada: \$10.00 pour 1 an - \$6.00 pour 6 mois
Etats-Unis: \$11.00 pour un an.

Pour le printemps «81



TEL.: (819) 362-6125

BOUTIQUE
Niko

a tout ce qu'il vous faut!

Blouses

Jupes

Pantalons

Silhouette

Robes

Costumes

Manteaux

Silhouette

Foulards

Gilets

Gants

Cette semaine: 15%

sur lot de **ROBES**

Mise de côté



Flora-Lie Plessis
362-7550

Commandez dès maintenant
vos fleurs pour
Pâques, pour un service rapide,
livraison



*Fiancés venez nous rencontrer pour
fleurir votre mariage selon vos goûts
et votre budget*

**Des cours sur l'entretien des plantes vertes
débuteront mardi 7 avril, 19 hres inscription
au magasin**

SUPERBE EXPOSITION DE MOTOS HARLEY DAVIDSON

PLUS D'UNE QUINZAINE DE MOTOS DIFFÉRENTES DANS LE MAIL

CASSE-CROUTE PATISserie



PATISserie

VANNIE ENR

Dégustation de
pâtisserie

dans le mail des Galeries

9-10-11 AVRIL

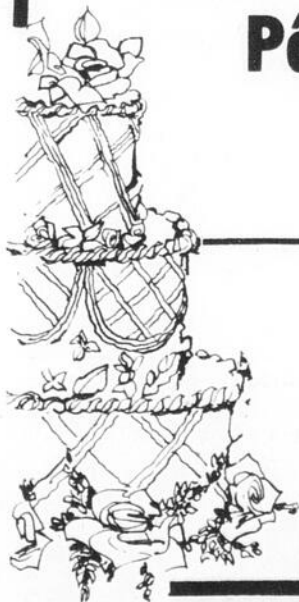
Venez flatter votre palais

Pâques, c'est bientôt

Pensez dès maintenant
à commander vos pâtisseries
de Pâques

*Futurs Mariés, avez-vous
pensé à votre gâteau de
noces.*

*Venez nous rencontrer et
admirer notre gâteau
d'exposition*



**A Pâques,
soyez la plus
enviée**

20%

sur les

**BOUCLES
D'OREILLES**

EN OR

en magasin



VENEZ VOIR NOTRE VARIÉTÉ DE BIJOUX



★ **BIJOUTERIE**
Etoile d'Or inc.



**Les Galeries
de l'Erable**

Toute
une équipe
à votre service

L'utilisation des locaux du Centre Communautaire

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Le Centre Communautaire sera bientôt achevé. Reste à savoir maintenant de quelle façon, et la meilleure si possible, les locaux du Centre Communautaire seront utilisés. Par qui? A quelle fréquence? A quel taux? Etc...

Pour établir ce diagnostic, la Ville de Plessisville a réalisé une enquête auprès de 80 organismes afin de savoir les besoins de chacun. La semaine dernière, 43 organismes avaient donné une réponse favorable tant qu'à l'utilisation des locaux du Centre Communautaire.

A partir de ces données, un croquis, visant l'utilisation des locaux, a été déposé. Ainsi, dans cette première ébauche, on peut remarquer qu'au sous-sol, 3 locaux de réunion pourront être utilisés par tous les organismes. Un premier local

de 864pi. 2 pourra être divisé en deux parties et pourra accueillir jusqu'à 50 personnes. L'autre, de 664pi.2, accueillera jusqu'à 75 personnes.

Toujours au sous-sol, deux grands locaux d'environ 1620pi.2 chacun, pourront être utilisés par deux groupes de population, soit le Club de l'Age d'Or et les adolescents, de façon permanente. Ces deux derniers groupes, pourraient recevoir des subventions pour défrayer le coût de location des locaux. Il est à noter qu'aucune politique des coûts n'a encore été proposée.

Au rez-de-chaussée, une grande salle de 6180pi.2 pourra être utilisée par les organismes, selon le principe de réservation, celle-ci peut se diviser en deux parties par une porte amovible et acoustique. Cette grande salle ouverte peut accueillir jusqu'à 500

personnes. Enfin, notons que des recommandations seront présentées afin de doter la grande salle d'un piano, une scène amovible, et un système de son. De plus, au rez-de-chaussée, on pourra retrouver un service de bar et un service de cuisine.

A l'extérieur, une rampe pour les handicapés sera aménagée ainsi qu'une toilette dans la grande salle.

Beaucoup de demandes ont été adressées à la Ville pour des locaux permanents. Toutefois, en considération de la disponibilité des locaux, de la grandeur et de la vocation du Centre Communautaire, il a été impossible de tenir compte de tous les besoins. On peut s'attendre par contre à ce que d'autres locaux, à l'extérieur du Centre Communautaire, pourraient être offerts en guise d'alternative.

Augmentation des prestations de la sécurité de la vieillesse en avril 1981

OTTAWA—Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé que la pension de sécurité de la vieillesse, les prestations du supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint seront augmentées à compter d'avril 1981.

La pension de base de la sécurité de la vieillesse passera de \$202,14 à \$208,20.

Le montant maximal du supplément de revenu garanti versé à une personne seule ou à une personne mariée dont le conjoint ne reçoit ni une pension ni l'allocation au conjoint passera de \$202,94 à \$209,03. Si on ajoute cette somme à la pension de base, cela signifie qu'une personne recevant la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti maximal disposera d'un montant mensuel de \$417,23.

Le montant maximal du supplément de revenu garanti versé à chacun des conjoints d'un couple marié recevant tous deux la pension passera de \$156,47 à \$161,16. Si on ajoute cette

somme à la pension de base, cela signifie que chaque conjoint pensionné recevant le supplément de revenu garanti maximal touchera un montant de \$369,36, soit \$738,72, au total, pour le couple.

Le supplément de revenu garanti est versé aux prestataires de la pension de sécurité de la vieillesse qui ne disposent par ailleurs que d'un revenu limité. Le montant du supplément varie en fonction du revenu de ces personnes.

Le montant maximal de l'allocation au conjoint passera de \$358,61 à \$369,36. Cette allocation correspond au total obtenu si l'on ajoute à la pension de base de la sécurité de la vieillesse la prestation maximale du supplément de revenu garanti versé à une person-

ne mariée. Elle est versée aux personnes âgées de 60 à 65 ans qui sont mariées à des prestataires de la pension de sécurité de la vieillesse et qui satisfont à certaines conditions de résidence. Le droit à l'allocation au conjoint et le montant de celle-ci sont fonction du revenu annuel des intéressés.

Lors du décès d'un pensionné, son conjoint pourra continuer à toucher l'allocation au conjoint jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 65 ans ou se remarie s'il n'a pas de revenu ou si celui dont il dispose est limité.

L'augmentation des prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti est établie tous les trois mois en fonction du coût de la vie.

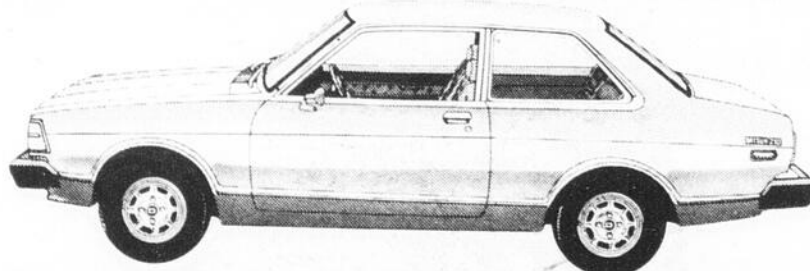
Gare au feu!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SUD DU QUÉBEC



OFFRE DU MOIS D'AVRIL chez votre Concessionnaire

DATSUN



à Victoriaville

DATSUN 210 \$5399.⁰⁰
(quantité limitée)

transport et
préparation en sus

* liste d'équipement

- Boîte à 4 vitesses
- Pare-brise teinté
- Batterie de 65 amp/h
- Alternateur de 50 amp.
- Désembueur électrique de lunette
- Freins assistés (à disque à l'avant)
- Chauffe-vent/dégivreur à grande puissance
- Système de ventilation intégrale
- Suspension avant indépendante à ressorts hélicoïdaux
- Suspension arrière à 4 triangles et ressorts hélicoïdaux
- Carrosserie monocoque
- Antivol de direction
- Ceintures de sécurité à rétracteurs
- Pare-chocs amortisseurs

- Pneus 6.00 x 12 à flanc noir (1.2 L)
- Rapport de direction: 16.4:1 (1.2 L) 15.0:1 (1.5 L)
- Rétroviseur extérieur (gris)
- Glaces latérales arrière pivotantes
- Sièges baquets en vinyle
- Crochets portemanteau
- Poignée d'assistance côté passager avant
- Revêtement de plancher en vinyle
- Déclenchement intérieur du capot
- Klaxon électrique
- Tapis de coffre en vinyle
- Bandes de caoutchouc aux pare-chocs avant et arrière
- Longerons de portes en acier
- Volant à deux rayons de couleur harmonisée

au 1429 Notre-Dame ouest
direction St-Albert
Victoriaville 758-0524 - 0525

Elections 1981, Victoriaville

Chronique des candidats

Par Léo Fradette
L'équipe Lévesque au Québec: les résultats 8/8

L'équipe Lévesque nous a donné les outils essentiels à la relance de notre économie. Les libéraux voudraient mettre la hache dans les gains durement acquis pour nous affaiblir de nouveau.

Loi 101: On reconnaît enfin notre droit fondamental de vivre et de travailler en français. Les libéraux, pour faire plaisir à ceux qui le contrôlent, voudraient rouvrir le dossier et donner priorité à l'anglais.

2. Abolition de la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures et les meubles: Une mesure très importante pour le comté d'Arthabaska. Monsieur Ryan chef des libéraux déclare «L'abolition de la taxe de vente en principe, ce n'est pas bon!». (actualité, octobre 1980)

3. Réduction des impôts, quatre ans de suite! Suppression du gaspillage et du patronage et réduction des impôts...Aujourd'hui chacun de nous paie en moyenne 600\$ de moins d'impôts par an! «L'intention réelle du Parti libéral n'est pas de réduire les impôts mais de les augmenter...»(La Presse, 22 janvier 1981)

4. 200,000 emplois créés en trois ans! L'opération OSE, les programmes d'emplois pour les jeunes, ont permis d'injecter plus de 875 millions dans nos PME et de créer plus de 200,000 emplois en 3 ans! Les libéraux suggèrent de couper les programmes indispensables!!!

5. Salaire minimum, sécurité au travail: Des mesures essentielles pour assurer un mieux-vivre à tous les travailleurs. Qu'amène le programme des libéraux? «Des heures dangereuses pour la liberté syndicale et la paix sociale» (Le Devoir, 19 janvier 1981).

6. L'Assurance-auto: 4ans sans hausse de prime! Maintenant, tout le monde est couvert! les libéraux ont encore une fois voté contre!

7. La protection des terres agricoles: Ça fait 20 ans qu'on attendait ça! Les libéraux n'ont jamais eu le courage de s'attaquer au problème.

8. Plus grande justice sociale! Loi sur la protection du consommateur, aide aux personnes handicapées, soins dentaires gratuits pour les moins de 15 ans, médicaments gratuits pour les personnes âgées...les libéraux vont étudier ça...

Dans le comté d'Arthabaska, les résultats: 10/10

Dans mon dépliant de 1976, je m'étais engagé et j'ai réalisé dans le comté d'Arthabaska: 1. de m'occu-

per de mes électeurs, des milliers de dossiers ont été traités! 2. LA VOIRIE RURALE, CE N'EST PAS FINI, JE

CONTINUERAI! 3. L'Agriculture, demandez aux agriculteurs du comté. 4. Développement des

coopératives 5. Augmentation du salaire minimum indexé au coût de la vie; 6. Secteurs mous (vêtements-meubles), sommet économique de Victoriaville, abolition de la taxe de vente dans ces domaines, 7. Personnes âgées, médicaments

La Feuille d'Erable, mercredi, 1er avril 1981 Page A-7

gratuits et logements; 8. Logements à prix modiques, construction de HLM,125 logements construits; 9. Assainissement des mœurs politiques, abolition du patronage et des caisses électorales occultes;10. Français: Langue officielle et de travail,

adoption de la loi 101 en 1977. La semaine prochaine, je préciserai mes engagements pour les années 1981-1985.

JACQUES BARIL, député et candidat du Parti Québécois, Cté Arthabaska

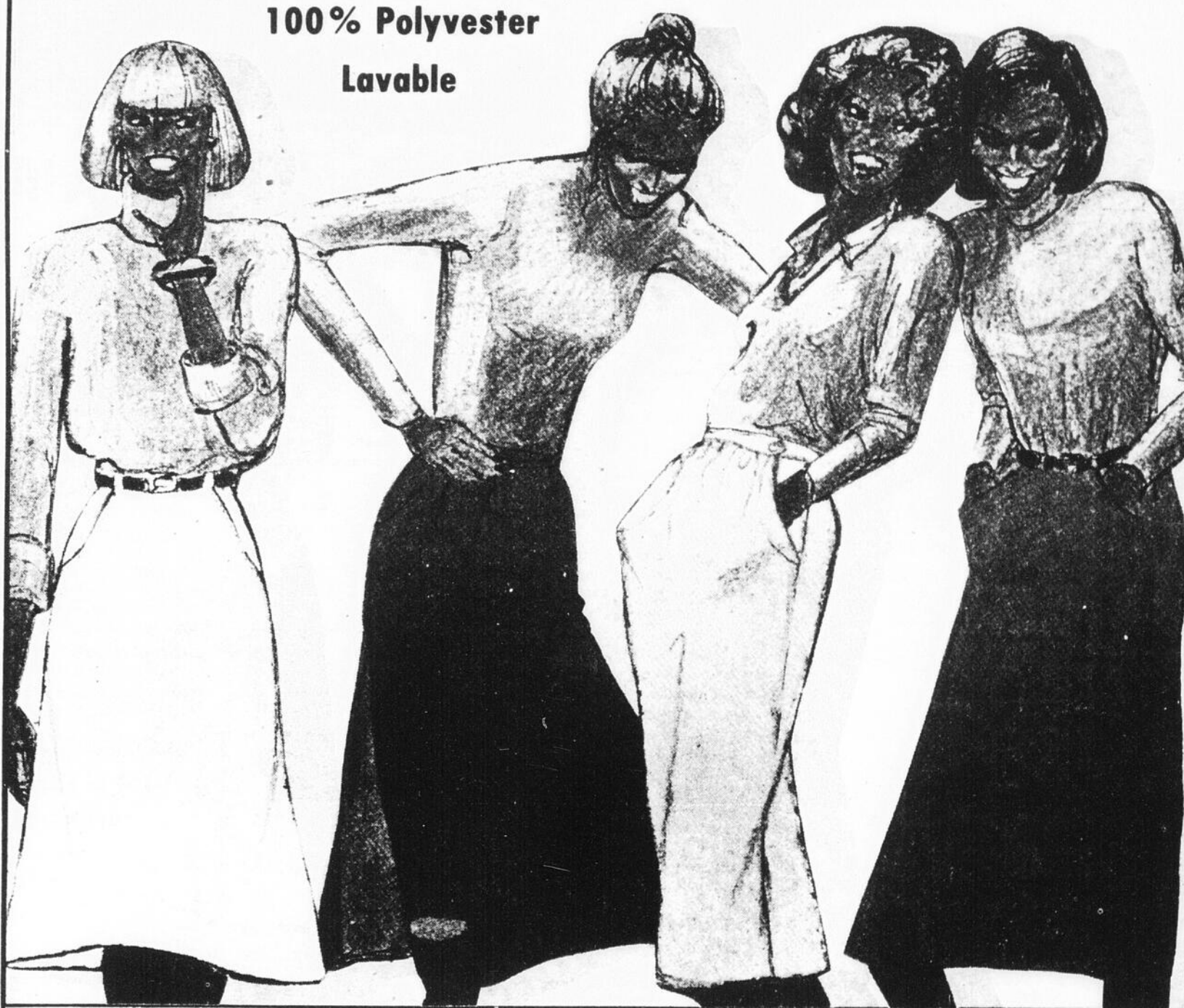
Jupes Printemps-Eté

Couleurs pastels

Valeur \$35.00 pour **\$14 95**

Lilas - Bleu ciel - Gris perle - Ivoire

100% Polyvester
Lavable



Boutique **Mod Look**

Carrefour Bois-Francis
(819) 752-6166
Victoriaville

Galeries Nicolet
(819) 293-6605
Nicolet

Galeries de l'Erable
(819) 362-7452
Plessisville

Les élections dans Lotbinière

Par Léo Fradette

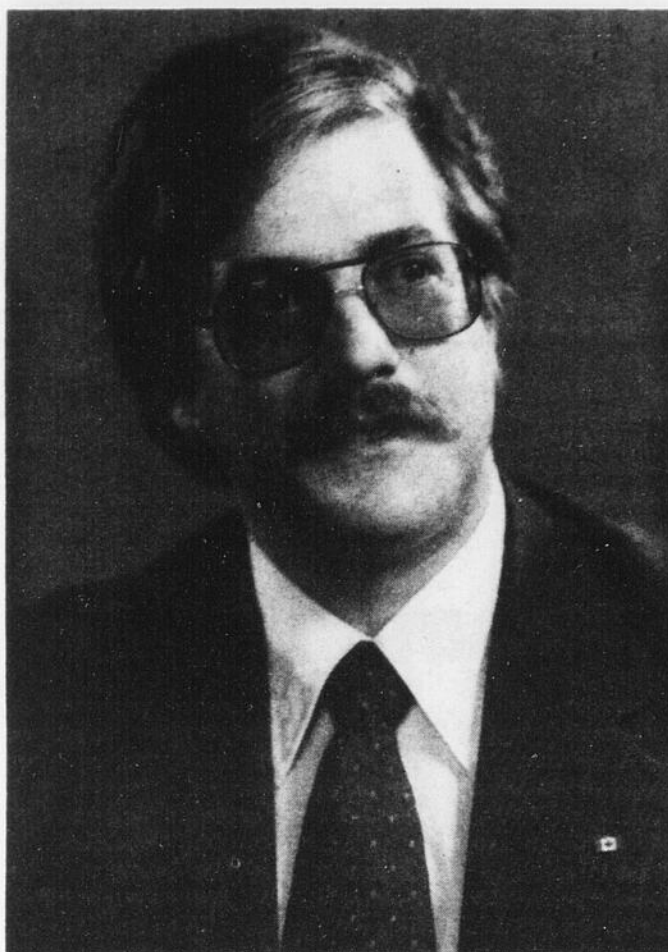
Deux candidats actuels se feront la lutte dans le comté de Lotbinière pour la prochaine élection provinciale, le 13 avril. Pour le Parti Québécois, on retrouve le député sortant, M. Rodrigue Biron et pour le Parti Libéral, M. Jean Tremblay.

Le candidat du Parti Libéral mentionne, à l'intérieur d'un communiqué, qu'un «gouvernement du Parti Libéral du Québec continuera de considérer le dossier de l'agriculture comme un dossier de première importance et comme une industrie rentable dont il faut as-

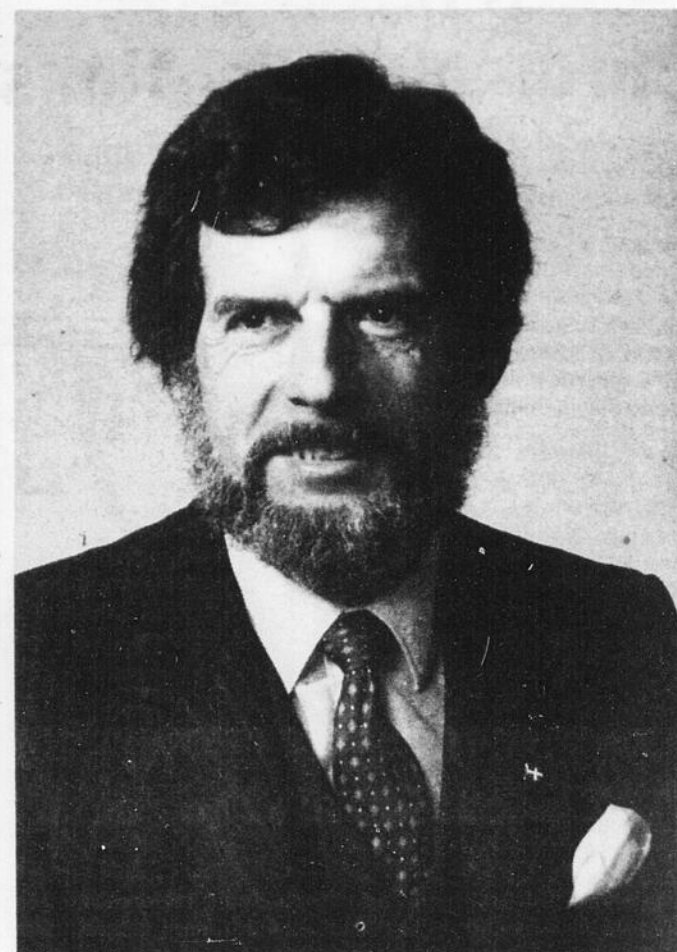
surer la stabilité, la productivité, le développement et la compétitivité».

De plus, en ce qui a trait à la «Protection de l'Environnement», M. Jean Tremblay s'engage à subventionner la construction de structures requises pour la protection de l'environnement.

Enfin, on peut ajouter diverses mesures, telle une «assistance agronomique contributive» pour le développement des fermes et «une aide pertinente aux jeunes agriculteurs qui leur permettra de disposer d'un capital initial.»



Me. Jean Tremblay, candidat libéral de Lotbinière.



Rodrigue Biron, candidat du parti Québécois dans Lotbinière.

Jacques Michel à Plessisville... c'est samedi...

C'est samedi le 4 avril prochain, à l'Auditorium de la Polyvalente de Plessisville, que le Comité Culturel aura le plaisir de vous présenter Jacques Michel en spectacle.

Après deux années d'absence, Jacques Michel nous revient avec un spectacle tout nouveau intitulé «PASSAGES».

Comme il le présente lui-même: Passages, c'est la première étape d'une nouvelle chevauchée. C'est la fin d'un cycle et le commencement d'un autre. Certains auront l'impression de retrouver «le

vrai Jacques Michel»: le cavalier engagé, agressif, le jeune loup des années 70.

Un retour aux sources diront-ils. je ne sais pas...peut-être...je sais par contre que mon côté animal, instinctif, a repris le dessus. Chassez le naturel, il revient au galop».

«Passages» représente deux ans d'énergie et de temps. Deux ans où on me croyait parti, absent. Je me sens d'ailleurs comme quelqu'un qui rentre de voyage. J'ai fait de nouvelles rencontres, revu des amis, écouté des femmes me parler d'elles, des hommes me parler d'eux et j'ai observé

ceux et celles qui sont restés silencieux.»

Ceux qui ont eu l'occasion d'entendre son dernier microsillon se sont sans doute rendu compte de la nette évolution qu'a vécue Jacques Michel. Les musiques, les rythmes ne sont plus latino-américains, Jacques Michel ne parle plus de soleil, de vacances, de plages et de bonbons. Il raconte maintenant ses 40 ans, les nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, les culs-de-sac où nous nous retrouvons inévitablement un jour ou l'autre, ses angoisses, ses espoirs. Comme il le dit dans un de

ses chansons, il livre maintenant un nouveau combat, plus serein cependant que le premier.

«Passages», une nouvelle étape dans le cheminement de cet artiste de chez-nous, un nouveau spectacle qu'il nous offrira samedi le 4 avril prochain, à compter de 20 heures.

Il reste encore quelques billets, vous pouvez vous les procurer aux endroits habituels au coût de \$8.00. Merci.

Le Comité Culturel de Plessisville
Suzanne Vigneault,
publiciste



Nicole Coiffure

1038 Des Cèdres Plessisville

GRAND SPECIAL
A L'OCCASION DE PAQUES
MECHES SOLEIL \$25.00

CHEVEUX EN LIBERTE

A l'arrivée du printemps, toutes les femmes rêvent de changement. Les mèches soleil sont appréciées parce qu'elles éclaircissent légèrement les cheveux, ajoutent reflets et éclat. Elles permettent toutefois à la femme de conserver une teinte naturelle. Venez le constater vous-même.

362-7976

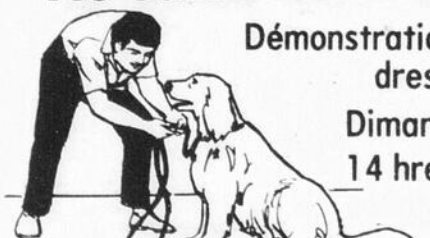
Chez Nicole Coiffure, vous obtenez le meilleur service à meilleur prix

Au Salon du Printemps

Démonstration de chiens dressés.

Dimanche p.m.
14 hres

A l'aréna de Plessisville



Le tabagisme menace votre santé





L'équipe Lévesque a tenu ses engagements.

● Jacques Baril a tenu les siens: par exemple, il s'était engagé à s'occuper de ses électeurs, des milliers de dossiers ont été réglés. Sa détermination à défendre ses dossiers ont permis d'améliorer la situation économique, agricole, sociale du comté d'Arthabaska.

Parce que... **J'Y TIENS**
JE VOTE JACQUES BARIL

L'Équipe Lévesque



Baril fait le bilan de ses réalisations

Par Louise Nadeau

La subvention de 200,000\$ initialement prévue pour la construction du Centre Communautaire de Plessisville sera finalement versée à la ville et servira également à l'aménagement des abords de la rivière Bourbon et au réaménagement de la Polyvalente.

De passage à l'Hôtel de Ville, vendredi dernier, le député sortant d'Arthabaska Jacques Baril a annoncé en conférence de presse les résultats et le développement de divers dossiers concernant la population de Plessisville.

Ainsi, le gouvernement du Québec subventionnera à 50% le coût total de la construction du Centre Communautaire qui atteint approximativement 407,852\$. Comme la ville bénéficiait déjà d'une somme d'argent provenant d'assurances et d'intérêts, M. Baril a suggéré aux autorités municipales de lui présenter un autre projet auquel ces argents pourraient servir. Le montant non-utilisé, environ 135,000\$, sera donc réparti aux projets concernant la Polyvalente et le rivière Bourbon.

D'autre part, le député péquiste a également avisé la Corporation de la mise en valeur du patrimoine qu'une somme d'environ 4,000\$ leur sera versée pour encourager ses membres à continuer leurs démarches afin d'acquérir la Maison Cormier. De plus, suite à leur projet, la Corporation recevra une subvention de 60% des coûts de réparation conditionnel à un fonctionnement 120 jours par année.

Une subvention de 1,500\$ a aussi été accordée à Les Amis des Scouts de Plessisville Inc. pour la construction d'un dépôt servant à la

récupération. M. Baril a indiqué que ce montant était octroyé dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement concernant la récupération.

Par ailleurs, le député d'Arthabaska a promis que s'il siégeait de nouveau à l'Assemblée nationale, il serait présent à Plessisville une demi-journée par mois. M. Baril a déjà formulé une demande à la ville afin de disposer d'un local à l'Hôtel de Ville.

Le candidat péquiste a également assuré le montant de 1,000,000\$ pour la construction d'une route à quatre voies jusqu'à la limite de Princeville et l'élargissement du pont de la rivière Bourbon. Les plans et devis étant déjà mis en oeuvre, M. Baril a affirmé que la réalisation de la route 116 débutera dès l'été à Plessisville.

Quant au Festival de l'Erable, M. Baril s'est engagé à assurer une intégration permanente en l'inscrivant au programme des festivals populaires du Québec. Cette subvention fixée d'après la population de la ville ou région hôte, soit .45¢ par tête d'habitant, donnera selon M. Baril une garantie financière substantielle pour l'avenir.

Le député péquiste a tenu à commenter l'affichage récent d'une annonce de mises à pied massives à la Forano. «Je réprovoque ce geste de la part de certains dirigeants de Forano, qui en cette période électorale, sert des intérêts politiques bien précis. Surtout quand tout le monde sait que l'agent officiel du candidat du Part Libéral est un cadre de cette entreprise.»

M. Baril a déploré aussi le fait qui interdit quiconque de parler politique à l'intérieur des murs. «Je respecte

la liberté d'avoir des engagements politiques mais n'accepte pas que l'on empêche les employés de Forano, par toutes sortes de moyens de pression, d'avoir cette même liberté.»

Par ailleurs, le député d'Arthabaska a confirmé l'acceptation prochaine du projet de développement du Parc Industriel de Plessisville. Grâce à une entente fédérale-provinciale, la ville bénéficierait d'une subvention de 50% des coûts du projet.



Afin de donner le meilleur service possible à la population d'Arthabaska, le député sortant Jacques Baril a promis après sa réélection d'être présent une demi-journée par Plessisville.

DERNIERE CHANCE

LA VENTE SE TERMINE LE 4 AVRIL 81

FAITES UNE MISE DE COTE

HABITS SPECIAL **6973**
(3 MCX LAINE & POLYESTER)
● REG. JUSQU'À \$189.00
● CHOIX DE TISSUS ET COULEURS

BAS SPECIAL **173**
HOCKEY
● QUALITE LAINE & NYLON
● CHOIX DE COULEURS
● S.M.L.
● LIMITE: 6 PAIRES PAR CLIENT

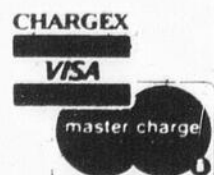
TOUTE UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

A PLESSISVILLE
VOTRE MERCERIE

TEL: 362-2446

OUELLETTE

INC.



Les Galeries de l'Erable

Toute une équipe à votre service

René Lévesque à Victoriaville

Le premier ministre René Lévesque sera de passage dans la région, samedi le 4 avril, à 13.30 heures à la salle Windsor de

Victoriaville.

Toute la population du comté d'Arthabaska est invitée à venir le rencontrer.

Denis Breton Construction Inc.
879 St-Louis Plessisville
362-7862

Construction résidentielle ou commerciale

Terrains à vendre, rue Théodore

Maisons neuves à vendre rue St-Charles

FAITES-VOUS PLAISIR

Nous vous offrons un vaste choix de produits de grande qualité à des prix fort avantageux pour tous.

CAMERAS 35mm



Minolta Hi-Matic G	\$79.97
Minolta Hi-Matic S avec flash électronique	\$129.97
Minolta XG-1 obj. 45mm F2	\$279.97
Minolta SRT-200 obj. 45mm F2	\$199.97
Pentax K1000 obj. 50mm F2	\$199.97
Pentax ME obj. 50mm F2	\$259.97
Vivitar XV-1 obj. 50mm F2	\$179.97

CAMERAS

Kodak Ektra 1 coffret	\$24.97
Kodak Ektralite 10 coffret	\$42.97
Kodak X15-F coffret	\$19.97
Colorburst 50	\$39.97
Opticam 110 coffret	\$19.97
Opticam 110 coffret avec flash électronique	\$26.97
Hanimex 108-F	\$14.97
Hanimex 110-IF	\$39.97
Hanimex 110-TF	\$44.97

OBJECTIFS VIVITAR TX



Vivitar TX 28mm F2.8	\$119.97
Vivitar TX 35mm F2.8	\$119.97
Vivitar TX 135mm F2.8	\$119.97
Vivitar TX 200mm F3.5	\$149.97
Zoom Vivitar 70/150mm F3.8 macro	\$199.97

Doubleurs pour toutes caméras \$49.97

PROJECTEURS A DIAPOS



Hanimex 2400 RF	\$169.97
-----------------	----------

Et plusieurs centaines d'autres spéciaux vous sont offerts durant cette promotion.

En vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au 4 avril 1981, 17h00 selon la première éventualité.

LES STUDIOS GOSSELIN
Galeries de l'Erable, Plessisville 362-6441

Les défis de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec Les P.M.E. et la co-propriété

Par Louise Nadeau

LEVIS—La Fédération de Québec et ses Caisses Populaires affiliées tenteront de percer vers le marché de la petite et moyenne entreprise québécoise et de s'impliquer davantage face au problème de l'habitation.

C'est ce qu'a annoncé son président, M. Jean-Marie Ouellet alors qu'il s'adressait à la presse, jeudi dernier, pour dresser le bilan de 1980 et analyser de plus près la vision de l'avenir de la Fédération.

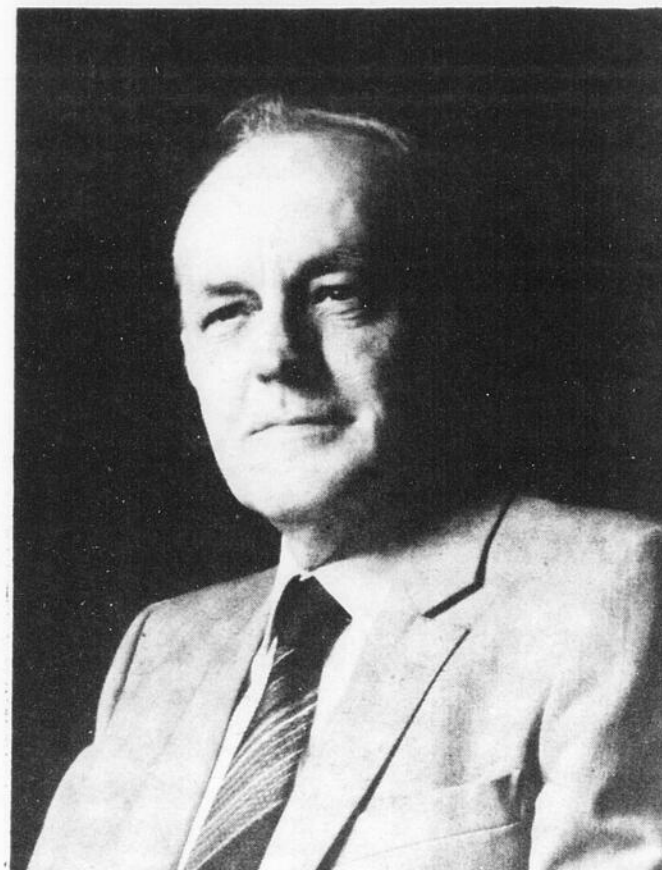
Notons que 1981 marque la 60ième année d'existence de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins

de Québec qui regroupe 327 caisses affiliées et près d'un million de membres.

M. Ouellet a affirmé que la présence de la Fédération dans le prêt commercial croîtra de façon importante. «Notre particularité, en ce domaine comme dans bien d'autres, c'est que nous pourrions parler d'argent, bien sûr, mais aussi nous pourrions offrir un expertise et un support professionnel et technique exclusif. C'est ce que nous avons fait dans le domaine du prêt agricole, avec le programme Agripop et Comptabilité verte. Les résultats sont éloquentes. Nous avons été sollicités



M. Jean-Marie Ouellet (au centre) et M. Raymond Blais (à droite) respectivement président et directeur général, se sont faits les porte-paroles de la Fédération de Québec pour dresser le bilan de 1980. (A gauche) M. Jacques Bertrand succédera M. Blais comme directeur général.



M. Jean-Marie Ouellet, président de la Fédération des Caisses Populaires de Québec.

pour développer un outil de gestion semblable pour la P.M.E. québécoise.»

La Fédération de Québec a également mis sur pied une unité administrative responsable du développe-

ment coopératif et communautaire. Au cours de la prochaine année, le dossier de l'habitation monopolisera éventuellement le plus d'énergie. «L'accès à la propriété, à cause de la poussée inflationniste, échappe de plus en plus aux mains du québécois moyen. Le coût d'une maison unifamiliale a grimpé de 41% de 1976 à 1980.» Idéalement, de préciser M. Ouellet, l'acquisition d'une propriété moyenne dans la région nécessite un revenu familial dépassant les 50,000\$.

La Fédération préconise comme solutions de rechange, les formules de co-propriété et de logement multifamilial. D'autre part, M. Jean-Marie Ouellet a rappelé les faits saillants de la Fédération et ses caisses affiliées qui ont connu en 1980 une augmentation de 359 millions de leur actif consolidé, la création de 266 nouveaux emplois et l'adhésion de 31,000 membres additionnels. L'actif de la Fédération a progressé de 11,95% en 1980 et a ainsi atteint les 800,4 millions.

De même, le directeur général, M. Jacques Blais, a fait remarquer que la Fédération de Québec a été en mesure de verser près de 2 millions en suppléments d'intérêt à ses caisses affiliées, tout en terminant l'année avec un trop-perçu de 4,650,256\$, une augmentation de 40,17%.

Cette performance est due, selon M. Blais, à ce que la marge bénéficiaire de la Fédération a augmenté avec les hausses successives des taux, contrairement à la marge bénéficiaire des Caisses Populaires qui, elle, s'est rétrécie.

CONRAD BEAUDET



MON SEUL CHOIX

Autorisé par R. Robichaud, agent officiel: Comté Arthabaska

Suite à la Page A-17

Le P.R.E.T. 1,310,600\$ pour aider l'entreprise à créer des emplois dans la région

La Direction régionale de la Main-d'oeuvre et de l'Emploi du Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec dispose, jusqu'au 31 mars, d'un budget de 850,000\$ pour aider les entreprises des secteurs privé et parapublic et les administrations municipales de la région à créer de nouveaux emplois pour des prestataires de l'aide sociale qui sont inscrits à

un Centre de Main d'oeuvre du Québec.

Pour avoir droit à la subvention, les employeurs doivent répondre à ces conditions:

- L'entreprise doit être en affaires depuis au moins un (1) an.

- L'entreprise doit être inscrite à la Commission des

Normes ainsi qu'à la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec, sauf si elle est soustraite à cette obligation par loi ou règlement.

- Les emplois créés doivent s'ajouter à l'effectif régulier.
- La durée de ces emplois doit être d'au moins vingt-six (26) semaines d'un minimum de trente(30) heures, la priorité est ce-

pendant accordée aux emplois permanents.

- Le personnel nécessaire doit être embauché par l'entremise du Centre de Main-d'oeuvre du Québec.

Quant aux demandes de subvention, elles doivent être faites avant le 31 mars, à l'aide d'un formulaire fourni par le Centre de Main-d'oeuvre.

L'aide juridique peut vous aider

Le Service de l'Information de la Commission des Services Juridiques a publié une nouvelle édition de sa brochure intitulée: «L'aide juridique peut vous aider». Cette brochure contient les nouveaux critères d'admissibilité en vigueur depuis janvier 1981, ainsi qu'une liste complète de tous les bureaux d'aide juri-

dique au Québec.

Pour obtenir un exemplaire, gratuitement, vous pouvez vous adresser au bureau d'aide juridique le plus près de chez vous, ou encore écrire au: Service de l'Information Commission des Services Juridiques C.P. 123, Succ. Desjardins, Montréal H5B 1B3

En vue du radiothon du 4 avril prochain

Depuis quelques semaines déjà, on vous parle du radiothon. Il arrive ce samedi-ci.

L'argent qui sera recueilli samedi prochain servira à défrayer, entre autres, le

coût de la construction d'un bateau au poste de «Coballo Cocha» (Pérou). Celui-ci servira en effet, à transporter la population d'un village à l'autre.

Le parrain responsable de

ce projet là-bas sera le Père Solano Painchaud, frère de M. Eugène Painchaud de Plessisville.

M. Solano Painchaud est au Pérou depuis le 25 septembre 1974.

Le radiothon de samedi prochain est organisé grâce à l'initiative de «Jeunesse Internationale» et la collaboration de la radio locale CKTL.

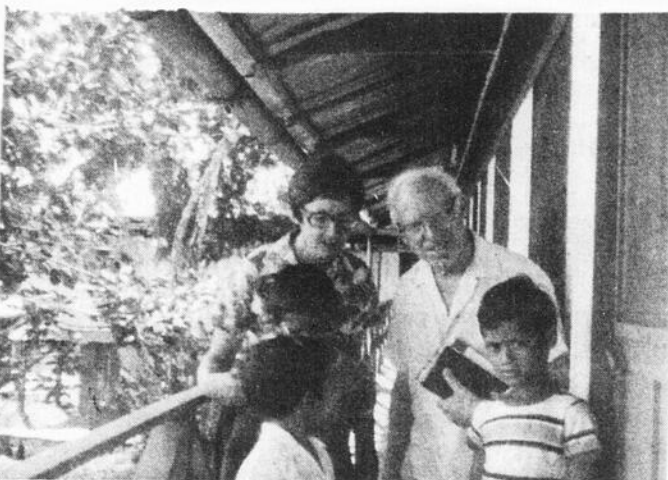


Photo prise à la lépaserie de San Pablo le 12 décembre 1979.



Photo prise en avant de notre chapelle à Iquitos. Le P. Solano avec un groupe d'enfants.



P. Solano Painchaud

A tous les producteurs de produits de l'érable

L'Association des Gens d'Affaires du CENTRE VILLE de Plessisville est à la recherche de producteurs de produits de l'érable intéressés gratuitement à venir vendre leurs produits au centre ville pendant la période du Festival de l'Erable. (Du 19 avril au 26 avril).

S.V.P. vous adresser à:

MME GYNETTE O. SIMONEAU
362-6762

ou écrire aux soins de:

L'AGAP C.P. 21 PLESSISVILLE

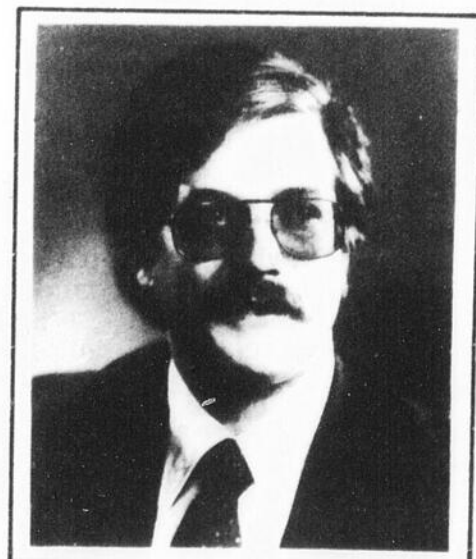
ceci avant le 10 avril 1981.



APRES 4 ANS DE RECUL, 4 ANS DE DIVISIONS, 4 ANS D'ECHECS ET DE FAUSSES ILLUSIONS, 4 ANS D'ENDETTEMENTS, 4 ANS DE DEFICITS, IL EST TEMPS POUR LE QUEBEC, DE REPENDRE LA TETE DU PELOTON ET D'OUVRIER AVEC LE PARTI LIBERAL DU QUEBEC, UNE ERE DE DYNAMISME, D'AVANCEMENT, D'UNITE ET DE VERITABLE PROGRES.



POUR DU VRAI PROGRÈS DANS LOTBINIÈRE



le 13 avril:

JE VOTE

Jean Tremblay

Le bureau du Comité Central est situé à St-Agapit, 1101 rue Pouliot

tél.: 888-3908

Payée et réservée par: Robert Mercier, agent officiel de Jean Tremblay, C.P. 157 Laurier Station

CENTRE DE LA VIANDE PLESSIS
1575 ROUSSEAU
PLESSISVILLE 362-6140

Epaule de jambon fumée **.88lb**

Bifteck ou rôti de pointe **2.98lb**
de surlonge Boeuf Cat. Canada A-1

Roti d'extérieur de croupe **2.38lb**
Boeuf Cat. Canada A-1

Bifteck de ronde **2.38lb**
Tranche entière désossée
Boeuf Cat. Canada A-1

La fête nationale met l'accent sur l'expression de la fierté Québécoise

Les groupes et organismes responsables de l'organisation de la Fête nationale du Québec seront invités cette année à donner aux célébrations un sens plus profond, inspiré des valeurs qui font la force et la distinction du peuple québécois.

La mission que se définit la Corporation de la Fête nationale du Québec, région Centre du Québec, intègre les acquis des dernières années, notamment les réalisations touchant la décentralisation et la

démocratisation de la fête. C'est d'ailleurs sur ces bases qu'elle entend désormais mettre l'accent sur «l'affirmation et la stimulation de la fierté des Québécois, en développant d'année en année différents thèmes tirant leur source de notre héritage social, culturel et économique. En s'inspirant du passé, pour vivre le présent et se projeter vers l'avenir, les citoyens, à travers la fête nationale, prendront conscience de leurs valeurs, de leurs ressources et, par conséquent, de leurs

aspirations.»

En vue que la fête suscite ce mouvement de fierté partout où elle sera célébrée le 24 juin prochain, le comité organisateur régional mettra en oeuvre très prochainement un programme d'animation et un programme d'aide technique et financière destinés à soutenir l'action des bénévoles et responsables locaux de l'organisation. Dans un premier temps, les interlocuteurs seront sensibilisés aux aspects symboliques

particuliers de la fête nationale et seront invités à refléter ces éléments dans la programmation locale des activités.

Dans un second temps, le comité organisateur régional mettra à la disposition des interlocuteurs locaux un programme d'aide technique et financière, permettant à ceux-ci d'avoir accès à des ressources leur assurant l'atteinte de leurs objectifs. Il faut souligner cependant que ce programme d'aide technique et financière

plusieurs éléments visant l'accroissement de l'autonomie financière des comités locaux et les incitant à un effort plus grand d'autofinancement.

Dans le cadre du programme d'animation, la coordonnatrice régionale et son adjointe entreprendront sous peu une tournée des différentes zones de la région et tiendront des séances publiques d'information à l'intention

des bénévoles souhaitant s'investir dans l'organisation de la fête nationale. C'est au cours de cette tournée que seront dévoilées les modalités et les conditions d'admissibilité du programme d'aide technique et financière.

A Plessisville, cette rencontre est prévue pour le mercredi 1er avril à la Polyvalente La Samare à compter de 19,30 heures.

Du 1er au 10 avril prochain L'Association Québécoise de la déficience mentale

Cette année, du 1er au 10 avril prochain, aura lieu, la Semaine Nationale pour la déficience mentale.

Pensez-y! Pour de plus amples renseignements et pour faire parvenir vos dons: M. André Caouette, directeur de l'Association d'Aide aux Personnes Handicapées Mentales des Bois-Francs, téléphone: 758-8353.



M. Arsène Tourigny, président de la semaine nationale de l'Association Québécoise de la Déficience Mentale.



Protéger mon cours d'eau c'est vital!

La réglementation de l'enlèvement des ordures ménagères.

Par Léo Fradette
Plessisville

Le Conseil de Ville a adopté, lors de sa réunion du 17 mars dernier, un règlement visant à réglementer la gestion des déchets solides.

Brièvement, ce document touche la population de la Ville de Plessisville et dresse un tableau des différents droits et obligations tant du côté de la Municipalité, de l'entrepreneur(s) que du citoyen.

Au préambule de ce règlement on stipule, par exemple, que l'enlèvement des ordures comprendra au moins 2 cueillettes par semaine entre le 15 avril et le 15 octobre, et une cueillette par semaine pendant le reste de l'année.

Au chapitre trois, certaines dispositions sont

prévues pour le préposé à l'enlèvement et au transport des ordures. Aussi par exemple, «lors de la cueillette des ordures, chaque récipient devra être laissé proprement sur les lieux, n'ayant plus d'ordures à l'intérieur des récipients de même qu'autour des récipients».

Pour l'occupant, signalons que celui-ci doit, pour l'enlèvement des ordures ménagères, déposer les ordures au plus tôt 12 heures avant le moment prévu pour l'enlèvement et au plus tard 12 heures après pour retirer les contenants vides. Diverses dispositions sont prévues pour les déchets solides.

Notons enfin que des dispositions sont prévues pour l'opération du site

d'enfouissement sanitaire, pour le paiement de la taxe annuelle et, dans les cas extrêmes, les pénalités relatives à la désobéissance de l'application de ce

règlement. Pour obtenir plus de renseignements sur ce nouveau règlement, vous pouvez toujours appeler à l'Hôtel de Ville de Plessisville.

Regroupement des bars-cafés et cabarets culturels du Québec?

Le 7 avril prochain marquera la journée de la première réunion des tenanciers et tenancières de bars-cafés et cabarets

culturels du Québec. En fait, la rencontre est prévue au Café Rimbaud, situé au 24 de la rue St-Stanislas à Québec.

Le but de la rencontre est de fonder une association réseau et notamment coordonner des tournées de spectacles et se donner d'autres services en vue de consolider leur existence tant au plan économique que culturel.

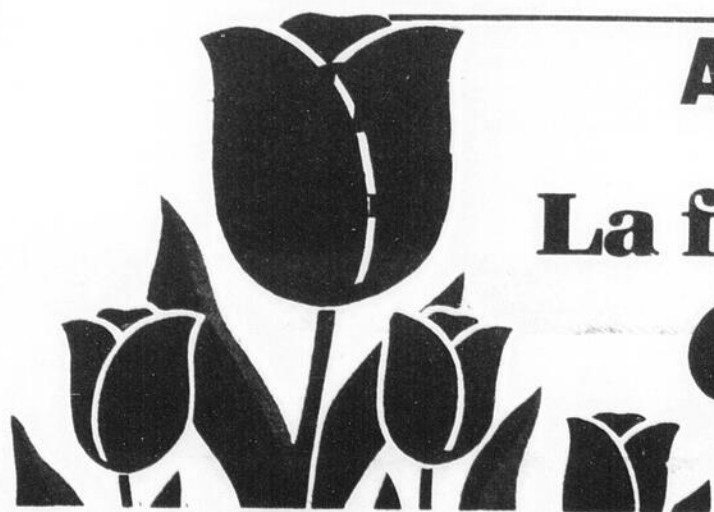
Brièvement, l'on veut en formant cette association, «promouvoir la diffusion de spectacles de qualité et à encourager la création de la part du plus grand nombre d'individuels ou de collectifs, permettant ainsi de développer dans les régions du Québec une alternative aux produits culturels commercialisés à outrance.»

Pour informations: M. Edmond Gauthier, (418) 562-5066

SI...

OU

OXFAM



20%

esc. sur les BAS CAN CAN

Chez Louise



Roselyne et Maurice Martin

Inc.

1616 ST-LOUIS PLESSISVILLE 362-2217

DU 2 AU 11 AVRIL

**Le 31 mars et le
1er avril prochain**

Exposition des ateliers culturels à Princeville

Une grande exposition d'ateliers culturels se tiendra à Princeville les 31 mars et le 1er avril prochain.

La première exposition, portant sur le « cuir ciselé » se tiendra mardi, le 31 mars à compter de 19.00 heures à la salle municipale, au local 106.

La deuxième exposition, portera sur les ateliers d'abat-jour sur papier de

riz; la menuiserie et le transfert d'image. Cette exposition aura lieu le mercredi 1er avril à l'Ecole Ste-Marie à compter de 19.30 heures.

Ces ateliers sont offerts par le Comité d'Art et Culture en collaboration avec le Ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche, dans son programme d'ateliers culturels.

En saucant la palette

Mercredi dernier, en après-midi, le Club de l'Age d'Or de Princeville s'est rendu à la cabane à sucre (Cabane 116) dans le cadre de l'une de leurs activités annuelles.

Un peu plus de 90 personnes du Club ont participé à la journée de la cabane à sucre qui, faut-il le souligner, se prêtait agréablement bien à ce genre d'activité printanière.

ment bien à ce genre d'activité printanière.

Mme Graziella Lemieux, vice-présidente du Club, a souligné que c'était la première fois qu'une activité du Club se déroulait à la Cabane 116, à Plessisville.

Les participants (es) ont pu apprécier, durant toute la journée, aux différents produits de l'érable.



En saucant la palette! Voici un groupe du Club de l'Age d'Or de Princeville, réuni mercredi dernier à la Cabane 116.

**Marcel Veilleux D.C.
Johanne Malenfant D.C.**

**Docteurs en chiropratique
HEURES DE BUREAU:**

Du lundi au vendredi

De 10:00 hres à 12:00 hres

De 14:00 hres à 17:00 hres

De 18:30 hres à 21:00 hres

SAMEDI:

De 9:00 hres à 12:00 hres

1457 AVE. ST-EDOUARD

PLESSISVILLE, QUE.

(819) 362-6161

Subventions à des entreprises de la région

Le député de Frontenac aux Communes, M. Léopold Corriveau, vient d'annoncer que deux entreprises de la région recevront une subvention, totalisant 80,800\$, dans le cadre du programme du subventions au développement régional du ministère de l'Expansion économique régionale.

Ces entreprises sont, d'une part, la compagnie «Scierie Lapointe & Rou Inc» de Courcelles qui recevra une subvention de

30,000\$ pour l'implantation d'un établissement. Ce projet devrait amener la création de 9 emplois et des investissements de l'ordre de 75,000\$.

La seconde, la compagnie «La Fonderie de Thetford (1969) Inc», de Thetford-Mines recevra, d'autre part, une subvention de 50,600\$ pour l'agrandissement d'un établissement. Ce projet devrait amener la création de 21 emplois et des inves-

tissements de l'ordre de 253,000\$.

**Contrat de
171,238\$**

M. Léopold Corriveau, député de Frontenac aux Communes, annonce que la compagnie «La Chemise Perfection Inc.» de Courcelles venait de se voir accorder un contrat de 171,238\$ pour l'achat de chemises au compte du ministère de la Gendarmerie Royale du Canada.

**FACE AU
CANCER,
IL NE FAUT
PAS CÉDER**

**IL FAUT
S'AIDER**

**DONNEZ
GÉNÉREUSEMENT**

Société Canadienne
du Cancer

'AMÉRICAINE OU JAPONAISE?'

“Voilà ce que m'a demandé la directrice de ma caisse populaire quand je lui ai dit que j'étais décidé à m'acheter une voiture!”

Si vous avez décidé d'emprunter, à la caisse populaire nous pouvons vraiment vous aider.

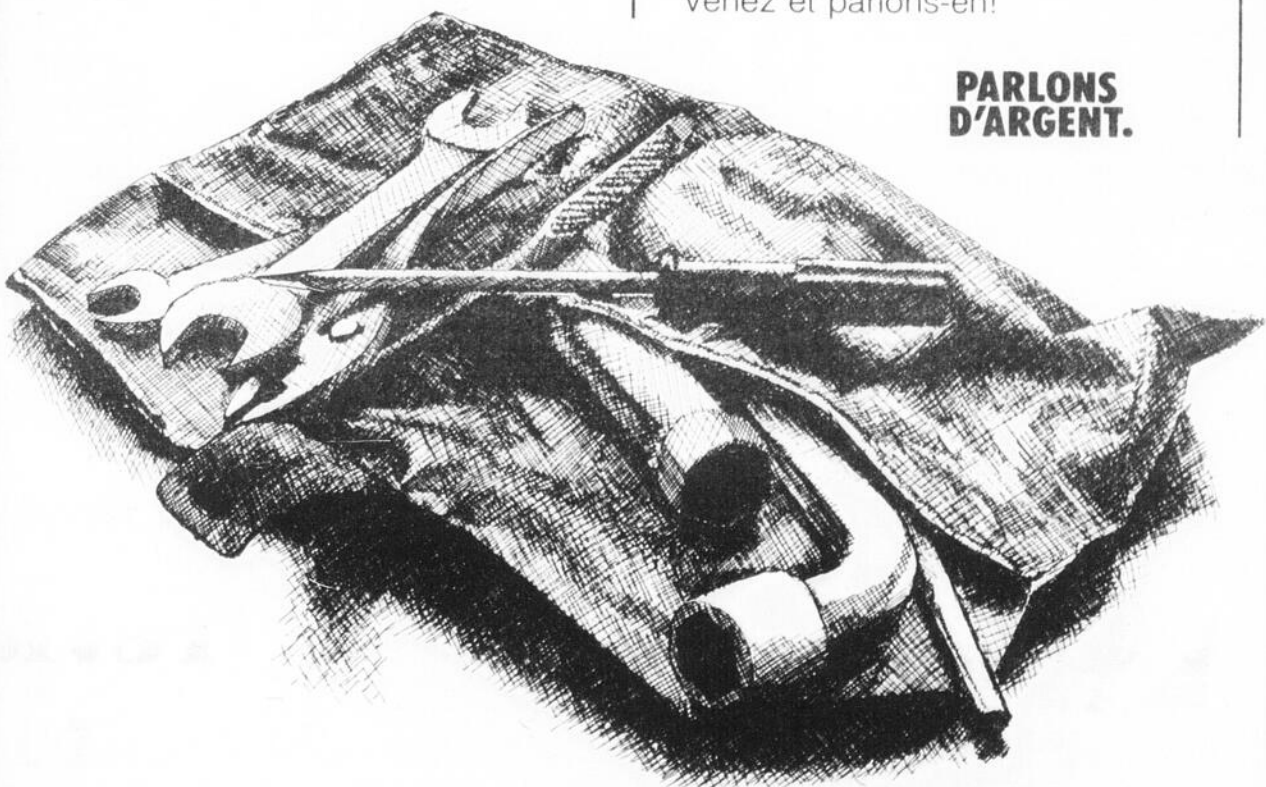
Notre prêt personnel est consenti tant pour vos achats que pour consolider vos dettes en un seul paiement mensuel.

De plus, à la caisse populaire, votre prêt peut être assuré et vos possibilités de remboursement sont respectées.

Si vous avez décidé d'emprunter, la caisse populaire peut vous aider... rapidement et efficacement!

Venez et parlons-en!

**PARLONS
D'ARGENT.**



la caisse populaire  desjardins

coop

ÉPICERIE



Jus de légumes
V-8

bte 48 oz **.89**

Café instantané
Encore

à la chicorée

bocal 8 oz **4.59**

Coke

750 ml

2.69

Confiture avec pectine
Habitant

fraises ou
framboises

bocal 24 oz **2.19**

Farine tout-usage
Five Roses

sac 3.5 kg **3.19**

Margarine molle
Golden girl

cont 2 lb **1.43**

Soupe poulet & nouilles
Campbell

bte 10 oz **.34**

Papier de toilette
Lady Scott

blancs, verts ou
champagne

pqt 4 rlx **1.39**

Essuie-tout
White Swan

imprimés et
couleurs assortis

pqt 2 rlx **1.29**

Détersif en poudre
All

bte 3 L **3.19**

PRODUIT SURGELÉ

Pommes de terre
frites surgelées
Coop

sac 2 kg **1.79**

Soupe Won-Ton
Ahuntsic

bte 19 oz **.83**

Garniture à tartes

Vachon

bleuets, cerises
ou framboises

bte 540 mL **1.49**

Pâtes alimentaires

Libby's alpha-ghetti ou

zoodles

bte 19 oz **.73**

Pruneaux médium

Sugaripe

cello 1 lb **1.29**

Riz à grains longs

Uncle Ben

bte 3 lb **2.59**

Essence à la vanille

Suprême

bout 250 mL **1.59**

Jus de pommes

vitaminé Allan

bte 48 oz **.89**

Biscuits Dare

digestifs, avoine
& caroubes

ou avoine & raisins

sac 400 g **1.45**

Margarine dure

Parkay

(1 4 lb) carton 2 lb **1.59**

Huile d'arachides

Planters

bout 1 L **3.98**

Sardines

Jutland

bte 3 oz **.55**

Crevettes moyennes
Marvelous

bte 4 oz **2.69**

Champignons Elbee

morceaux et tiges

bte 10 oz **.79**

Jus de tomates

de fantaisie

Heinz

bte 19 oz **.41**

Papiers-mouchoirs

Kleenex

couleurs assorties

bte 100 f **.49**

Assouplisseur liquide

pour tissus

Fleecy

cont 1.8 L **1.39**

Agent de rinçage

Jet Dry

bout 125 mL **1.09**

Eau de javel

Chanteclerc

cont 3.6 L **.93**

Détersif liquide

Joy

(P.M. 0.99 \$)

bout 500 mL **.85**

Nourriture pour chiens

Nutrition totale

sac 8 kg **7.59**

Biscuits pour chiens

croque saveur

Milk bone

bte 450 g **.69**

Rôtissoires régulières en

aluminium Sipratic

(dim. 13" x 10") chacune **1.19**

* Disponible en magasin ou sur commande

PRODUITS COOP

Café Chase

Sac 1 lb

2.89

Palourdes (petites)
Coop

bte 142 g **1.29**

Pouding Laura Secord

Saveurs assorties
425 gr.

.63

Tomates de choix
Coop

bte 28 oz **.63**

SANTÉ-BEAUTÉ

Purificateur d'air Lysol

en aérosol Senteur II

ou ordinaire

cont 175 g **1.49**

Crème pour la peau

Nivea

bocal 70 mL **1.49**

Serviettes humides

pour bébés

Wet-Ones

bte 40 s **1.49**

Fixatif pour cheveux

Adorn

bleu ou rouge

cont 200 mL **1.59**

Sirop pour le rhume

Mathieu

bout 175 mL **1.15**

Pains de savons

Coast

pqt 3 pains **1.49**

COOP, C'est Où On Pense !

cooprix

VOTRE MENU ÉQUILIBRÉ :

DÉJEUNER

Jus de pomme vitaminé
Oeufs brouillés et persil
Pain de blé entier grillé
Thé — café — lait

SOUPER

Soupe riz et tomates
Vol-au-vent aux palourdes
*Clafoutis aux pruneaux
Thé — café — lait

DÎNER

Crème d'épinards
Cuisse de poulet au paprika
Betteraves
Pommes de terre au four
Raisins noirs
Thé — café — lait

* Recette de « **CLAFOUTIS AUX PRUNEAUX** » disponible dans toutes les coopératives participantes.

LA DÉSHYDRATATION DES FRUITS :

Un moyen de conservation

Le procédé de déshydratation des fruits est un moyen de conservation par lequel plus de 50% de l'eau des aliments est évaporée par la chaleur en maintenant un contrôle rigide de l'humidité du milieu ambiant. Ce procédé amollit la cellulose et change l'amidon en sucre.

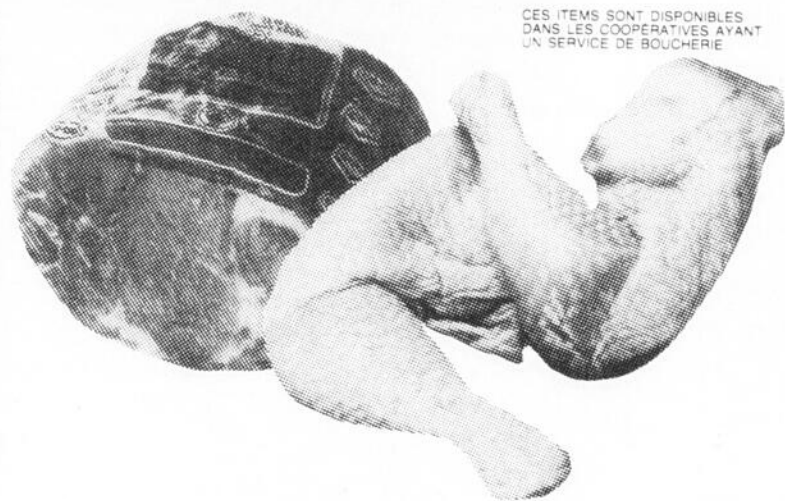
Le pruneau est une prune rouge ou violette séchée. À l'achat, les pruneaux doivent être charnus, d'apparence fraîche et sans cristaux de sucre à la surface.

c'est
où
on
pense

- (1)(2)
● ○ fruits et légumes
■ □ pain et céréales
▲ △ viande et substituts
● ○ lait et produits laitiers

(1) une grande valeur nutritive
(2) une certaine valeur nutritive
(3) aucune forme veut dire des aliments qui ont peu ou pas de valeur nutritive

VIANDES



CES ITEMS SONT DISPONIBLES
DANS LES COOPÉRATIVES AYANT
UN SERVICE DE BOUCHERIE

Cuisses de poulet (sans dos)

surgelées
individuellement
pqt d'environ
4 lb lb

1/2 soc de porc fumé
Coop

lb

Saucisses fumées

pqt 16 oz

Jambon cuit
tranché
Swift

pqt 175 g

Egg roll
Bilopage

pqt de 6

bte 312 g

Pâtés à la viande
Bilopage

pqt de 4

bte 454 g

Pâté de foie Tour Eiffel

lb 1.49

Terrine au cognac Tour Eiffel

lb 1.99

Bacon Coop

Pqt 1 lb

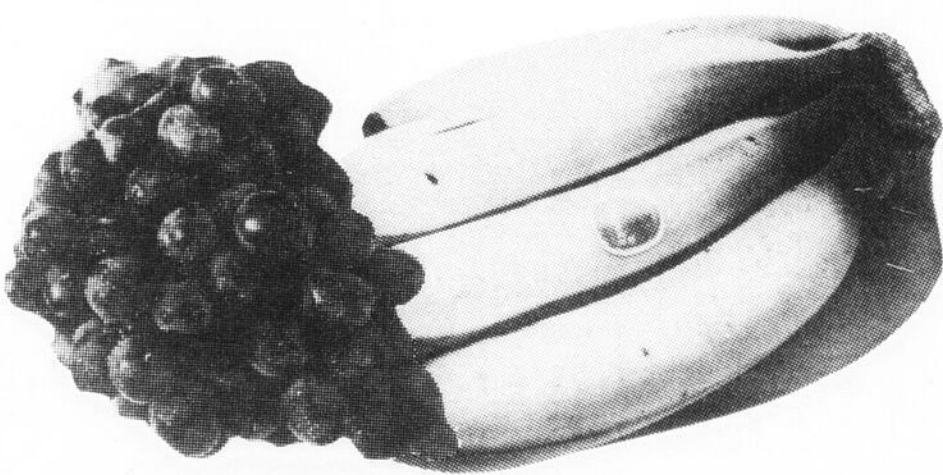
1.69

Poisson et frites Blue Water

bte 32 oz

2.59

FRUITS ET LÉGUMES



Bananes Chiquita

Produit Importé

lb

.33

Épinards frais

Produit des États-Unis

cello 10 oz

.69

Pommes vertes Newton

Produit de la Colombie-Britannique
Canada de fantaisie

lb .49

Raisins « noirs » Ribier

Produit du Chili
Canada no 1

lb

1.29

Betteraves

Produit du Québec
Canada no 1

emballage 2 lb

.49

Persils frais

Produit de Floride

pqt .25

MAGASIN COOP



Les Galeries
de l'Erable

Centre Commercial

Toute
une équipe
à votre service

Service à l'auto
Livraison à domicile

Antonio Huot sculpteur sur bois

Par Jean Fontaine

PLESSISVILLE—La semaine dernière on fêtait M. Georges A. Béchard qui a été l'un des précieux collaborateurs de CKTL. La Feuille d'Erable au cours des dernières années. Une magnifique sculpture sur bois lui a été remise à cette occasion, une sculpture exécutée par M. Antonio Huot de Thetford-Mines.

M. Huot était présent à cette fête et il a consenti à nous accorder une entrevue au cours de laquelle il a été possible d'en apprendre un peu plus sur lui. Il y a déjà 15 ans que M. Huot exerce ce métier. Il a appris avec les Bourgeault de St-Jean Port Joli et il aime bien réaliser des tableaux mais aussi des figurines. Son inspiration, il la prend dans la nature et on

a pu remarquer samedi dernier que la sculpture offerte à M. Béchard représentait une scène de cabane à sucre. Une autre sculpture de M. Huot orne le bureau du président des Publications Appalaches M. Gaston Bergeron, notre patron et elle représente un jeune camelot distribuant des journaux. Interrogé à savoir s'il est

possible que l'on puisse voir dans la région de Plessisville une exposition de ses oeuvres, M. Antonio Huot précise qu'il travaille beaucoup sur commande et que de ce fait il ne lui reste pas souvent de sculptures à montrer. D'autre part celles qu'il exécute pour son plaisir sont vendues dans de court laps de temps.

On peut rejoindre M. Huot à 315 Marcoux à Thetford-Mines ou à 335-3043.

OXFAM

Suite de la Page A-10

Caisse Populaire...

La rentabilité, de dire M. Ouellet, étant l'indice d'une saine gestion, il est important de prendre en considération que les quelques Caisse Populaires affiliées qui accusent un déficit appartiennent presque toutes à des régions elles-mêmes aux prises avec de sérieux problèmes économiques. Mais ce dernier de préciser que la très grande majorité des caisses sont rentables et ont même supporté un coût de crédit qui avantage leurs

emprunteurs.

Les représentants des 327 caisses affiliées se sont réunis en assemblée générale annuelle, le 28 mars dernier au Centre Municipal des Congrès de Québec. A cette occasion, ils ont étudié le rendement financier comme Fédération et comme entreprise de services aux caisses.

Par ailleurs, M. Jacques Bertrand remplacera à compter du 21 avril M. Raymond Blais au poste de directeur général.



M. Gaston Bergeron en compagnie de M. ET Mme Georges A. Béchard ainsi que M. Huot. A l'arrière on voit une oeuvre de M. Huot.



M. Antonio Huot, sculpteur sur bois de la région de l'Amiante.

NOMINATIONS

M. Jean-Maurice Painchaud, président du Garage Forand Auto de Plessisville, est heureux de vous présenter ses deux nouveaux conseillers dans la vente automobile.



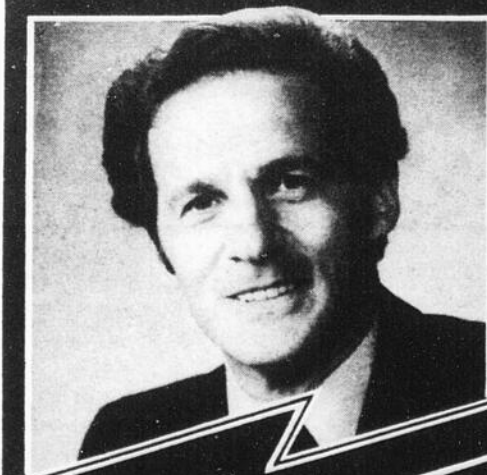
Marc Bellemare



Yves Perron

Ils se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller à l'achat de votre voiture neuve ou usagée.

ON VOUS ATTEND!



BARIL, Jacques



Jacques Baril s'était engagé en 1976...

● Affaires sociales:

TOTAL: plus de 3.5 millions

Exemples:

- CLSC à Plessisville: \$2,700,000.00
- Fédération des familles d'accueil et le Centre pour handicapés physiques: \$420,000.00

● Industrie et commerce:

TOTAL: plus de 3.5 millions

Exemples:

- Warwick: plus de \$850,000.00
- Victoriaville: plus de \$1,418,000.00

Parce que... **J'Y TIENS JE VOTE JACQUES BARIL**

L'Équipe Lévesque



Parti Québécois

Suite Opinion du lecteur

Aux sociétaires de la Caisse Populaire de Plessisville,

Je fus employé par la Caisse Populaire de Plessisville de 1972 à 1977. En octobre 1977, j'ai été congédié. Deux des 13 000 sociétaires m'ont signalé que je devrais bien connaître les raisons de ce congédiement. Signalons d'abord que certains dirigeants de la Caisse ne les connaissent même pas encore, ces supposées raisons. Eh bien! je vais vous en dévoiler quelques-unes.

Pour le bénéfice du lecteur, rappelons tout d'abord que le 14 juin 1977, mon supérieur remplissait une formule d'évaluation fournie par l'Union Régionale de Québec des Caisses Populaires Desjardins. Sans vouloir «passer pour un autre», je peux affirmer que cette évaluation fut excellente; je peux en fournir les preuves à quiconque veut en savoir davantage.

Comment concilier le fait que quatre mois plus tard j'ai été remercié de mes services par le Conseil d'Administration?? J'ai essayé de rencontrer les membres de ce Conseil: je n'ai pu le faire. J'avais pourtant près de 5 ans de service et un bon dossier.

Il faudrait qu'on vous

fasse lire la résolution de l'assemblée du Conseil d'Administration datée du 4 octobre 1977, selon laquelle on me reprochait «de ne pas suivre les politiques et la philosophie de l'organisation». Ce n'était pas la vraie raison. C'était bien plus parce que je protestais trop fort contre des agissements anormaux de Jacques Doyon. Ces pratiques, que je n'approuvais pas étaient de ce genre:

- Cadeaux en double au secrétaire et au gérant... décembre 1976.

- Prêt important au président de ce temps avec nantissement non valable.

- Don à une organisation à but lucratif.

- Visites non faites à des maisons pour les hypothèques.

- Favoriser certaines personnes en prêtant des argents que lui seul avait le droit de faire.

- Etc...etc...

Et le tout semble continuer de plus belle; est-ce bien vrai qu'on ne se gêne pas pour payer les cartes d'entrée des dirigeants pour différentes soirées, les gardiennes, les consommations...etc...?

Ces pratiques, chers sociétaires, devraient

cesser. Notre institution financière locale ne va pas bien. Ce n'est pas surprenant: un seul homme semble prendre toutes les décisions: changement d'échelon des employés, augmentation de salaire, exécution ou non des résolutions du Conseil d'Administration, convocations

des assemblées des Conseil d'Administration et de Surveillance et de la Commission de Crédit, rédaction des procès-verbaux, etc.

A l'assemblée générale, plusieurs personnes tenaient à ce que je ne pose pas les questions qui auraient aidé à faire le jour

sur la situation existante. Ne faisons rien et ce qui s'est passé en 1980 se reproduira peut-être. Déjà depuis le début de l'année 1981, n'avez-vous pas entendu parler de certaines faillites...

J'espère que ceux qui connaissent des choses

importantes se décideront un jour à les rendre publiques. Aux autres qui ne savent pas trop ce qui se passe: posez des questions à vos dirigeants. Peut-être, un jour, vous répondra-t-on!

A qui appartient cette Caisse?
René Huot.

Plessisville, 24 mars 1981

M. Gaston Bergeron
La Feuille d'Erable
C.P. 160
Plessisville, Qué.

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance du compte rendu fait par votre «journaliste» Michel Sara-Bournet sur l'ouverture de la campagne électorale du candidat libéral Laurent Dubois et portant le titre: «Bourassa invite Lévesque à le rejoindre dans le Club des ex-P.M.».

Dans le 2e paragraphe, M. Sara-Bournet me met des paroles dans la bouche qui ont été dites par le candidat Laurent Dubois. Si M. Sara-Bournet a entendu ces paroles dites par moi, il est le seul dans son cas. Jamais je n'ai fait allusion au député sortant ni à un autre sauf à M. Dubois. J'ai toujours eu comme principe en politique de vanter ou le parti ou le candidat que j'appuie et non de dénigrer un adversaire surtout pas dans la présente campagne.

Vous comprendrez cher

Monsieur, que j'exige que votre journaliste se rétracte dans votre prochaine édition et qu'à l'avenir, il prenne ses informations à d'autres sources s'il n'est pas sur place.

Je suis pour la liberté d'expression, et la liberté de presse mais aussi pour la vérité.

Veuillez me croire Cher Monsieur,

Bien vôtre

Florian Binette

NOTE:

Afin de rétablir les faits, disons que les propos imputés à M. Binette ont été prononcés par M. Desrosiers.

Nous n'avons pu à ajouter à ces corrections sinon nos plus sincères excuses. Conscients qu'une rétractation n'a pas la même audience que l'article original nous qualifions l'incident, tout au moins, de regrettable.

M. S.—B.

«Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir»

En lisant l'opinion du lecteur du 4 mars dernier, j'ai été très surpris de constater le peu d'objectivité de certaines personnes, malgré leur niveau d'étude avancé, peut-être dû à un manque de connaissances en politique (pour ne pas dire aucune). Je me vois donc dans l'obligation de montrer l'autre côté de la médaille.

Premièrement, il y a longtemps que nous n'avons pas vu un gouvernement tenir toutes ses promesses électorales, tant au fédéral qu'au provincial. A vrai dire, il faut remonter au temps de Duplessis qui, comme le Parti Québécois le fait présentement, prônait le «Maître chez soi». Le Parti Québécois, en réalisant toutes ses promesses, nous a prouvé qu'il est un gouvernement honnête et conscient des besoins de la collectivité. On n'a qu'à penser au zonage agricole, l'assurance automobile, la sécurité sociale et au travail, la baisse d'impôt des bas salariés, l'augmentation des allocations familiales, etc...Et que dire des sociétés d'état qui, à l'exception d'une seule, sont toutes en excellente santé! Tour de force qu'aucun gouvernement n'avait pu réaliser. Même avec toutes ces remarquables réalisations, certains dénigreurs osent dire que «le mensonge n'a plus de secret pour les péquistes», c'est à se demander si ce n'est pas de la frustration accumulée depuis 1976 à cause de l'excellent travail du gouvernement péquiste ou la peur de voir les personnes de son entourage se rendre compte de la supercherie libérale.

Pour ce qui est du déficit actuel, je n'essaierai pas de faire la critique financière mais je dois rappeler ou informer les personnes qui l'ont oubliée ou JAMAIS SU que nous sommes présentement en période récessionniste et que le gouvernement se doit de stimuler l'économie, il est donc normal de voir le déficit augmenter. Il n'y a pas mille et une façons de réduire un déficit, soit: diminution des dépenses gouvernementa-

les ou (et) augmentation des impôts ou (et) augmentation des taxes. En manipulant une de ces variables toujours dans le but de réduire le déficit, qui est le plus affecté? Soyons francs, c'est le bas salarié qui en subit le plus les conséquences et cela ne fait que creuser davantage le fossé entre le riche et le pauvre. Les économistes s'accordent à dire qu'il ne faut pas s'attaquer aveuglément au déficit en période de récession, puisqu'il permet d'amorcer la relance, et c'est dans cet optique que le gouvernement a travaillé en forçant les ministères à réduire d'un milliard leur prévision de dépenses et de 1 p.c. les effectifs de la fonction publique québécoise.

Il est facile de critiquer le déficit actuel, mais que propose le livre rouge du parti libéral pour le réduire? Je crois que les fervents libéraux n'osent trop en parler et même n'osent pas le LIRE de peur de «rougir». En quelques mots, il propose une augmentation des dépenses gouvernementales, mais où prendrait-il cet argent car il promet en plus de diminuer les impôts des hauts salariés? Chose certaine, le déficit serait beaucoup plus grand que celui du Parti Québécois. Je me console en pensant que ce ne sont là que des promesses électorales qui ne seront jamais réalisées. Lorsque je lis que les libéraux ont toujours défendu les intérêts des Québécois, j'entends au loin les rires des multinationales...

Soyons réalistes, dans Arthabasca avec Baril spécialiste de l'agriculture et dans Lotbinière avec Biron, spécialiste de la P.M.E. et homme acharné comme nul autre pour le bien-être et la fierté de ses électeurs, on ne peut qu'être optimiste en l'avenir. Alors, si on veut conserver un bon gouvernement, conscient des problèmes actuels des Québécois et qui s'occupe avant tout de la majorité, la solution est unique: le parti quebécois!

Paul Roy, étudiant

Tardif Radio T.V. Enr.

DEPUIS 26 ANS
A VOTRE SERVICE



PIONEER

UN COMMERCE
ETABLI
DEPUIS 26 ANS



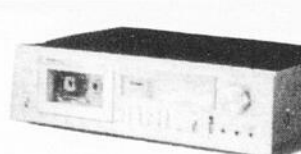
AMPLIFICATEURS STEREO INTEGRE A CC.
Puissance nominale efficace: 45W + 45W (8 ohms, 20 — 20.000Hz, les deux canaux en service, distorsion harmonique totale 0,03%).

Valeur: \$329.95
PRIX SPECIAL: \$269.00



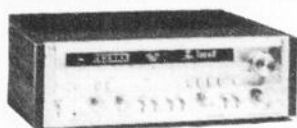
TABLE DE LECTURE A ENTRAÎNEMENT A COURROIE ET RETOUR AUTOMATIQUE.
Moteur: moteur asservi à courant continu et générateur de fréquence. Vitesses: 33 1/3, 45 t/mn. Pleurage et scintillement: 0,045% (WRMS). Rapport S/B: 70dB (DIN B).

Valeur: \$174.95
PRIX SPECIAL: \$145.00



MAGNETOCASSETTE STEREO ACCEPTANT LES BANDES METALLIQUES, EQUIPE D'UN DOLBY.
Moteur: servomoteur à CC contrôlé électroniquement. Pleurage et scintillement: 0,05% (WRMS). Rapport S/B: 68dB (Dolby Intercale).

Valeur: \$299.95
PRIX SPECIAL: \$245.00



RECEPTEUR STEREO FM/AM (A SYNTONISATION A NUMERIQUE/VERROUILLAGE ASSERVI PAR QUARTZ)
Puissance nominale efficace: 60W + 60W (8 ohms, 20 — 20.000Hz, les deux canaux en service, distorsion harmonique totale 0,03%).

Valeur: \$700.00
PRIX SPECIAL: \$569.00



TABLE DE LECTURE A COMMANDE DIRECTE, ENTIEREMENT AUTOMATIQUE, A CIRCUIT VERROUILLAGEUR DE PHASE (PLL) AU QUARTZ.
Moteur: moteur de Hall à PLL pilote au quartz.

Valeur: \$259.95
PRIX SPECIAL: \$212.00



Valeur: \$679.95
PRIX SPECIAL: \$424.00 la paire

Supertweeter à pellicule de haut polymère. Gamme de fréquence: 35 — 25.000Hz. Puissance d'entrée nominale: 60W. Plage de puissance d'amplificateur: 30 — 150W (recommandée). Dimensions: 350(L) X 610(H) X 321(P)mm. Poids: 17,5 kg.



Gamme de fréquence: 40 — 25.000Hz. Puissance d'entrée nominale: 30W. Plage de puissance d'amplificateur: 15 — 80W (recommandée). Dimensions: 300(L) X 530(H) X 293(P)mm. Poids: 11 kg.

Valeur: \$399.90
PRIX SPECIAL: \$250.00 la paire



Valeur: \$259.00
PRIX SPECIAL: \$159.00 la paire

3 VOIES, 3 HAUT-PARLEURS
Enceinte: type basse étagère réflect. Haut-parleurs: Woofer à cône de 25 cm, médium à cône de 10 cm. Tweeter à cône de 6,6 cm. Gamme de fréquence: 45 — 20.000Hz. Puissance maximum d'entrée: 40W. Dimensions: 324(L) X 571(H) X 285(P)mm.

Spéciaux en vigueur jusqu'au 11 avril 81 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

*Service après vente sans égal.
*2 techniciens pour vous servir.
*Plan mise de côté sans frais.

254 Notre-Dame est, Victoriaville (centre-ville) 752-2606

Suite à la page A-19

Opinion du lecteur

Par solidarité à l'Union Nationale et pour un choix plus démocratique nous vous sollicitons car...

Nous sommes actuellement en pleine campagne électorale, mais chez-nous à l'Union Nationale, nous sommes également en pleine campagne de FINANCEMENT.

NOUS AVONS UN PRESSIONNEMENT BESOIN DE LIQUIDITE.

Et pour ce faire, nous avons instauré le premier programme de financement populaire à l'Union Nationale depuis 1936.

Nous distribuons à travers la province de Québec, des enveloppes pour recueillir vos souscriptions. Notre système commence à donner des résultats, qui bien que fragmentaires, sont encourageants.

Malgré cela, nous avons une faveur à vous demander, à vous les 611,666 électeurs qui nous avez appuyés en 1976.

Nous vous demandons un ultime geste d'encouragement. S'il vous plaît

Prenez une enveloppe inscrivez dessus:
Fonds U.N. 81
a/s Me Raynald Brochu,
agent officiel
130 Grande-Allée ouest
Québec, G1R 2G7

Apposez un timbre et glissez \$1.00 à l'intérieur de l'enveloppe...

\$1.00... que je vous demande à vous les 611,666 citoyens qui avez voté pour l'Union Nationale en 1976.
\$1.00... que je vous demande de nous faire parvenir sans plus tarder.

S.V.P....c'est un encouragement que nous vous demandons pour nous aider à poursuivre la lutte du juste choix au Québec.

Unionnement vôtre

Daniel Laflamme

Coordonnateur général

Fonds U.N. 81

(418) 643-2838

Nous n'irons plus au bois...

Gare au feu!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SUD DU QUÉBEC



Pour mieux vous servir

NOMBREUSES ACTIVITES DANS LE MAIL DES GALERIES DE L'ERABLE

**club
automobile
du québec**



JEAN-LOUIS GINGRAS

SERVICE DU RECRUTEMENT

51, BOULANGER

VICTORIAVILLE, G6P 7B3

TEL: (819) 752-7786

Pour informations

DU 30 MARS AU 4 AVRIL

**PHOTOGRAPHIES
DE VOS ENFANTS
DANS LE MAIL**

**Excellents cadeaux
pour Pâques**

**Les Galeries
de l'Erable
Super Exposition**

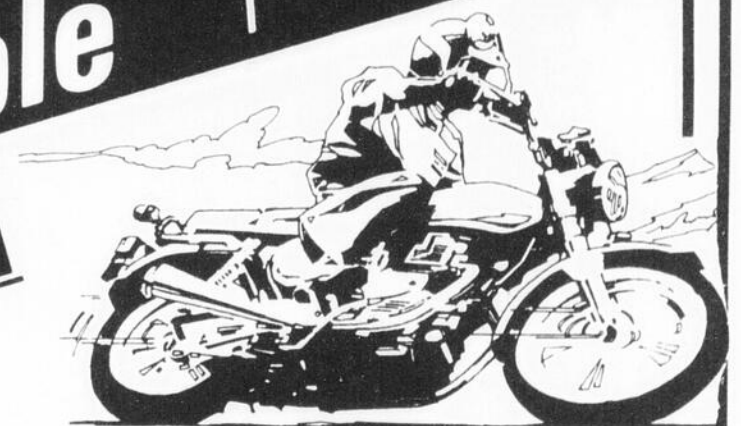
de bicycles Harley Davidson

Plus de 15 modèles différents

Promotion de Pâques

	JEUDI	19.00H. 20.30H.
TIRAGES	 VENDREDI	19.00H. 20.30H.
	SAMEDI	14.00H. 16.00H.

**Cette semaine, les prix seront
attribués tous les soirs**



**Toute
une équipe
à votre service**

La Morale et l'Education Sexuelle à l'école

La morale, qui en principe sépare le bien du mal, n'a jamais fait peur aux honnêtes gens. Faire le bien est positif, la vie est positive. L'enfant est en apprentissage de la vie. Il va de soi que son éducation se fait par le bien. Il s'agit de lui donner des valeurs positives telles que l'affection et l'amour: un enfant aimé est un enfant heureux. Chaque expérience positive renforce son bien-être.

L'enfant a besoin de ses parents pour faire l'apprentissage de la vie. Toutes les sociétés humaines le reconnaissent. S'il est élevé dans la confiance, il ne craindra pas de consulter ses parents sur tout ce qui le trouble, l'effraie ou l'angoisse.

Le rôle des parents est fondamental dans l'éducation sexuelle de l'enfant, avant la puberté. Ce sont eux qui connaissent le mieux son évolution sexuelle car le rythme biologique est propre à chaque enfant. Cette éducation ne doit pas être un simple cours biologique et encore moins un cours de sexolo-

gie. Il ne faut pas oublier que l'affection et l'amour se joignent à la sexualité dans les démarches amoureuses.

Le bien de l'enfant veut que la sexualité lui soit enseignée avec des valeurs morales. Car, si dans un cours de sexualité à l'école, on apprend à l'enfant à rejeter toute valeur morale et si, en plus on l'incite à contester ses parents sur un sujet aussi délicat que les diverses orientations sexuelles marginales, comment cet enfant envisagera-t-il la pornographie et la prostitution?

On sait que dans le programme d'Education Sexuelle du Ministère de l'Education du Québec, l'un des principaux objectifs est d'enseigner le respect de la personne humaine. Inciter ou obliger un enfant à la pornographie ou à la prostitution est un manque flagrant de respect envers la personne humaine.

Or, que se passe-t-il dans ce domaine? Au Canada, on n'a pas de chiffres précis, mais aux Etats-Unis, en 1980 seulement, plus de 300,000 enfants âgés de 10

à 14 ans ont été recrutés pour les besoins (?) DE LA PORNOGRAPHIE ET DE LA PROSTITUTION. Pourtant, depuis au moins 5 ans, dans ce pays, l'Education Sexuelle à l'Ecole est obligatoire, mais elle est enseignée sans valeurs morale.

Peut-on faire le lien ou s'agit-il d'une simple coïncidence? Autre fait: en Suède, malgré deux décennies d'Education Sexuelle dans les écoles, la Ligue de Libération des Femmes de ce pays, se bat continuellement pour que cesse l'exploitation de la femme et de l'enfant dans la pornographie. Où est le bien de l'enfant dans cette exploitation?

Ne s'agit-il pas d'un viol psychologique à leur endroit? Il est vrai que l'argent ne s'embarasse pas de morale et les enfants étant les victimes de cette exploitation ne peuvent en être les bénéficiaires. L'Education Sexuelle dans les écoles est loin de régler tous les problèmes liés à la Sexualité, surtout si elle est enseignée sans valeurs morales.

Jean-Guy Daigle, Plessisville

Parodie sur: «Un habitant de l'île d'Orléans» de Félix Leclerc

Permetts, ô grand Poète national,
D'actualiser la pensée de ta chanson.
Quand, affrontant un intellectuel libéral,
Un humble Agriculteur est comparé.
Que ta philosophie est en action
Dans cette brûlante élection.

Comprenez bien ce cher Félix,
Il connaît tout, un vrai phénix.
S'amusant de soi-disant réformateur,
Très diplômé de grande hauteur,
Confiant à l'Ecole privée fière amitié,
Laisant à la publique de tout expérimenter.

Comme finit bien cette chanson,
Joignant la bonne et sage raison.
Par sa simplicité et son grand cœur.
Est reconnu le vrai réformateur.
Sur tous les points le grand vainqueur,
C'est bien là Jacques Baril, notre agriculteur.

Marie-Paule Gagné Hallé

SI...

OU

OXFAM

Victoriaville, 17 mars 81

Journal La Feuille d'Erable
1646 Ave. St-Laurent
Plessisville.

Les libéraux de Ryan ne sont pas fiables!

Monsieur Ryan favorise un affaiblissement politique du Québec face à Ottawa.

Il suffit de se rappeler quelques faits où l'opportunisme libéral l'a emporté sur les intérêts supérieurs du Québec, où le Parti libéral du Québec s'est révélé un valet des libéraux d'Ottawa et a perdu ainsi toute crédibilité nationale:

Ryan a donné une gifle au Québec, en refusant de se joindre aux autres partis à l'Assemblée Nationale, dans le vote contre le rapatriement de la constitution.

Ryan et le parti libéral se sont agenouillés devant Ottawa et n'ont aucune crédibilité pour défendre les intérêts du Québec. «Avoir...comment Monsieur Ryan a dû plier...c'est maintenant la crédibilité de

son parti qui est en cause» (Jean-Pierre Proulx, le Devoir, 24/11/80). D'ailleurs, Claude Ryan fait toujours passer le parti avant le Québec, même sur les questions nationales d'importance, comme la loi 101 qu'il veut détruire et nos richesses naturelles (l'électricité) qu'il veut donner à Ottawa selon son livre beige.

Ryan et le parti libéral ont divisé et divisent encore les Québécois sur des questions économiques aussi vitales qu'une politique de transformation de l'amiante qui pourrait donner des emplois aux gens du comté d'Arthabaska, et qu'une politique économique, soustraite aux impératifs d'une quelconque vision fédérale de l'économie. Une solide tradition exige que le Québec parle d'une seule voix sur les questions d'intérêt capital.

Ryan, par son attitude négative envers le Québec, donne prise, hors du Québec, à l'espoir qu'une

incurable tendance des Québécois à cultiver la division fasse taire une fois pour toutes les espérances de toute une société.

Est-ce à un tel parti et à un tel chef que l'on peut confier la tâche historique de défendre les intérêts du peuple québécois, à un moment où il est sous la menace d'un coup de force d'Ottawa sans précédent dans son histoire? Pour la première fois, en effet, au Québec, on veut nous faire perdre nos droits en éducation et dans la politique linguistique.

Il faut rejeter «les Rouges». Il faut laisser le pouvoir au seul parti qui peut défendre avec force les droits du Québec. Il faut reporter au pouvoir le parti Québécois, l'équipe Lévesque, la seule fiable.

Jacques Baril

Candidat du Parti

Québécois pour le comté

d'Arthabaska

La fin d'un monde?

Je m'excuse d'avoir fait poindre à l'horizon une vision apocalyptique des prochaines élections, advenant la défaite du présent gouvernement; ce n'était pas mon intention M. Giguère et rassurez-vous, ce ne sera pas, j'ose l'espérer, la fin du monde, mais peut-être bien la fin d'un monde où tant d'efforts ont été déployés pour assurer le mieux-être de notre province.

Balivernes, me direz-vous! Un instant...Examinons la teneur des propos tenus par M. Ryan lors de son récent passage dans Lotbinière: il s'en prend au gouvernement quant à l'application des nombreuses lois qu'il a adoptées pour le mieux-vivre de l'ensemble des Québécois; il lui reproche de restreindre la liberté des individus par le biais de ces lois. Il oublie cependant que bon nombre de ces lois sont la garantie d'une plus grande liberté de notre collectivité. Des exemples? En voici.

Premièrement l'assurance-auto qu'on a souvent affublé du nom de l'assurance «de la Payette». Il s'en est trouvé plusieurs pour contester cette législation qui rendait obligatoire l'assurance-auto au Québec; c'était une atteinte aux droits individuels mais toute une protection pour les nombreux usagers des circuits routiers du Québec. En plus, cette loi allait faciliter, pour les jeunes, l'achat de voitures un peu plus récentes donc plus sécuritaires.

Deuxièmement, le zonage agricole. Qui n'a pas entendu parler de cette loi, adoptée pour essayer de délimiter et de protéger les espaces propres à la culture, donc assurer la sauvegarde

des terrains pouvant nous garantir un certain pourcentage d'autonomie au point de vue agro-alimentaire. N'avons-nous pas assez, dans le passé, assisté, impuissants, à l'empiètement et au morcellement de terres fertiles, productives dû au développement de quartiers résidentiels qui auraient pu trouver, tout aussi bien, leur lot dans l'occupation d'espaces incultes et impropres à la culture.

Troisièmement, le financement des partis politiques. N'est-ce pas, encore ici, une législation qui vient rendre plus démocratique la manœuvre des partis, en empêchant la main-mise et l'influence de grosses compagnies ou de riches particuliers dans la gestion des affaires publiques.

Quatrièmement, la loi 101. Cette loi qui protège notre bastion linguistique, en préservant notre culture et en nous permettant de nous valoriser, de nous épanouir comme individu et comme entité dans un contexte où l'anglais n'est nullement diminué, ni menacé d'extinction.

L'insistance du parti libéral sur les libertés individuelles est présage de tristes avenues et de mauvais augure pour ce monde édifié sur un effort commun de mieux-vivre.

En ce qui concerne maintenant ma soi-disant confusion entre les représentants libéraux provinciaux et libéraux fédéraux, elle ne me semble pas si apparente que cela, car le passé, le récent passé, ne nous les a-t-il pas montrés travaillant main dans la main pour s'assurer des enjeux d'une campagne référendaire? Ne nous a-t-on pas rappelés, à maintes reprises, qu'un

non au référendum serait un oui au déblocage des relations provinciales-fédérales? Ne nous a-t-on pas fait miroiter l'espoir de participer, et ce de façon très active, au rapatriement de la constitution advenant un refus catégorique de cette aspiration à une certaine autonomie? Ne voit-on pas maintenant libéraux provinciaux et fédéraux assister, dans un profond mutisme, à un concerto pour soliste? Je suis de ceux qui ont espéré que la décision prise par les Québécois serait une décision qui entraînerait des répercussions intéressantes pour notre avenir; je reste avec mes illusions et mes questions. Et lorsqu'on me parle de changer de gouvernement j'essaie d'envisager l'impact et les retombées qu'une éventuelle mutation pourrait occasionner et je me pose les questions suivantes: quelles sont les aspirations de M. Laurent Dubois face à ce Québec qu'on veut fort, dynamique et progressif? Quelles sont ces politiques en ce qui concerne le zonage agricole, le financement des partis politiques, la loi 101, l'éducation secteur publique, le relancement dans le domaine de la construction? Comment envisage-t-il une réduction des effectifs vivant ou survivant de l'assurance-chômage? Quels sont les moyens préconisés par son parti et lui pour dégonfler la «ballonne» de l'actuel déficit budgétaire? Ces moyens affecteront-ils notre niveau de vie et notre appétit de bien vivre, car ne l'oublions pas, nous sommes des gens qui aimons bien vivre, c'est là une de nos cordes sensibles; il nous serait donc dif-

Suite Page A-21

KODAK
vous en offre
plein la vue...

Achetez un projecteur de diapositives Kodak Carousel entre le 1^{er} février et le 30 avril 1981 et Kodak vous fera parvenir, sans frais supplémentaires, trois rouleaux de film KODACHROME 64, 20 poses, pour diapositives (traitement compris). Pour plus de renseignements, passez nous voir sans tarder.



LES STUDIOS GOSSELIN
Galeries de l'Erable, Plessisville 362-6441

80,000\$ en subventions dans cadre du programme «Accessibilité-scène»

Le ministre des Affaires Culturelles, M. Denis Vaugeois, annonce que des subventions totalisant 80,000\$, dans le cadre du programme «accessibilité-scène», ont été distribués à différents organismes de la région au cours de l'exercice financier 1980-81.

Les organismes subventionnés au titre de programmation sont les suivants: Carrefour socio-culturel Drummond: 25,000\$; Productions Spectra: 23,000\$; Centre culturel de Shawinigan: 16,500\$; Productions culturelles P.S.N.: 4,500\$; **Comité culturel de Plessisville: 2,500\$**; Mouvement socio-culturel La Tuque: 2,500\$; Mouvement socio-culturel Saint-Tite: 2,500\$. De plus, le Centre culturel de Shawinigan a reçu 3,500\$ pour un projet spécial d'équipement.

32,500\$ aux

organismes de musique de la région

Toujours de même source, le ministère des Affaires Culturelles annonce que 32,500\$ ont été versés en subventions à des organismes spécialisés en musique dans la région pour l'exercice financier 1980-81.

Les organismes subventionnés sont les suivants: Orchestre symphonique des jeunes de Philippe Fillion de Shawinigan: 4,500\$; Pro-Organo-Mauricie: 3,000\$; Orchestre Symphonique de Trois-Rivières: 13,000\$; Petits chanteurs de Trois-Rivières: 9,000\$. De plus, huit étudiants du Conservatoire du musique de Trois-Rivières se sont vu octroyer 1,500\$ pour profiter de la formation donnée dans des camps musicaux.

Total, 3,615,143\$ de subventions au

secteur de la musique en 80-81

Un total de 3,615,143\$ ont été versés au cours de l'exercice financier 1980-81 à des organismes spécialisés en musique dans toutes les régions du Québec par le ministère des Affaires Culturelles.

Les subventions se répartissent ainsi: dans la région de Montréal, qui compte la plupart des organismes professionnels majeurs, ainsi que l'Opéra de Montréal: 2,228,100\$; l'Estrie: 329,150\$; Québec: 781,500\$; le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie: 42,900\$; la Côte-Nord: 30,500\$; l'Abitibi-Témiscamingue: 11,600\$; l'Outaouais: 16,493\$; **Mauricie-Bois-Francs: 32,500\$**; Saguenay-Lac Saint-Jean: 77,400\$. De plus, 65,000\$ ont été versés à des maisons spécialisées en édition musicale.

Exploitation d'une sablière en milieu hydrique

SAINTE-FOY—La Direction régionale de Québec du ministère de l'Environnement annonce qu'il est interdit d'exploiter une sablière (gravière) en milieu hydrique.

Ceci signifie que toute activité d'extraction de gravier ou de sable dans un ruisseau, une rivière, un fleuve, un lac, un marécage ou une batture est prohibée, conformément à l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement et de l'arti-

cle 14, section III du Règlement relatif aux carrières et sablières.

Cette opération est défendue parce qu'elle est susceptible de porter atteinte à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens. L'application de ces articles touche aussi les rivières dont le lit est privé, toutes les exploitations ré-

centes ou anciennes et qu'il est nullement question dans ce cas de parler de droits acquis.

La Direction régionale de Québec compte donc sur la collaboration des personnes ou entreprises visées pour qu'elles fassent le nécessaire afin qu'aucun préjudice ne soit causé à l'environnement. Les contrevenants à cet avis seront susceptibles d'être l'objet de poursuites judiciaires.

Huit manifestations populaires reçoivent l'appui de Loto-Québec

Le programme de commandite de Loto-Québec, comportant plus de 60 événements dont 58 manifestations majeures, donnera son appui à la présentation de huit rendez-vous de choix en Estrie et dans les Bois-Francs.

Fine organisatrice de réjouissances et de célébrations, la population de l'Estrie et des Bois-Francs recevra le soutien de Loto-Québec à l'occasion de cinq festivals et carnivals qui ont acquis, au fil des ans, une excellente réputation:

LE Festival de l'érable (Plessisville), le Festival du pain (Cookshire), le Festival du lait (Coaticook), les Fêtes de l'amante (Thetford-Mines) et le Carnaval de la Pâtisserie (Disraeli).

Outre ces activités très attendues, Loto-Québec s'impliquera également dans la tenue de deux courses à pied: le demi-marathon des Cantons (Sherbrooke) et le tour du Lac Brôme (Knowlton), participant enfin, l'hiver pro-

chain, au Grand Fond de l'Estrie, une randonnée de ski de fond idéale pour la famille. Il y en aura assurément pour tous les goûts!

«La propension des gens de l'Estrie et des Bois-Francs à se créer des instruments de divertissement collectif leur procure vraiment de merveilleux résultats, fait remarquer le responsable du programme de commandite, M. Gérald Dion. Loto-Québec est ravie d'épauler d'aussi heureuses initiatives».

Le mouvement Participation Femmes



Aujourd'hui le 24 mars Participation Femmes accueille Mme Odette Doyon qui nous a parlé du Radiothon qui se fera le 4 avril prochain. Ces fonds iront à nos missionnaires qui sont au loin. Nous savons qu'ils en ont besoin pour fonctionner. Merci à l'avance, pour les dons que vous aurez apportés.

Par la suite, Mme Solange Gagnon nous a sensibilisé à savoir ce qu'est un Festival, et pourquoi nous l'avons et

surtout qu'il faut le garder. Car, que ce soit directement ou indirectement le Festival nous concernent tous. Elle nous laisse sur cette petite phrase: «Nous, on y sera, y serez-vous.»

Et en dernier lieu, Mme Viviane Fleurie et Mme Gagnon nous ont fait connaître les produits Mary Kay qui existent depuis tout près de 20 années.

Aujourd'hui le 31 mars, il n'y aura pas de réunion, car Participation Femmes a

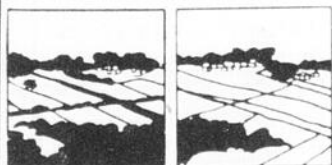
organisé un voyage au Salon de la Femme. Donc rendez-vous le 7 avril pour une parade de mode qui sera donnée par Mme Gysèle Bergeron au Centre d'Étude à 13.30 heures, suivie de l'atelier surprise. Une monitrice pour vos enfants de 2 ans à 6 ans.

La pensée de la semaine: «Je suis riche des biens, dont je sais me passer.»

Noella Henri, publiciste

Aller travailler à pied, c'est se servir de sa tête.

Marchez. Dès aujourd'hui. **PARTICIPATION**



A la corporation municipale de

Halifax Sud partie Sud Ouest

Avis d'assemblée publique

Avis est, par les présentes, donné en vertu de l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole qu'une assemblée publique sera tenue pour entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la zone agricole.

Les personnes intéressées peuvent faire des représentations à la corporation municipale et en aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec ou lui en transmettre copie.

L'assemblée publique aura lieu le **10 avril 1981 à 20.00 hres à la**

Salle Paroissiale Saint-Jean Baptiste Vianney.

Constant Marcoux
Secrétaire trésorier

POUR DU VRAI PROGRÈS DANS ARTHABASHA C'EST LE TEMPS DE REGLER LES VRAIS PROBLEMES

Améliorer le réseau routier régional
Donner de meilleurs services aux personnes âgées
Développer nos centres-villes
Aider la petite entreprise

LAURENT DUBOIS

Sa politique:

Ne pas créer de besoins artificiels en faisant des promesses inutiles.

Il s'occupera des dossiers importants en travaillant à solutionner les vrais problèmes.



LIBERAL

La Commission d'étude sur la formation des adultes demande à Monsieur Parizeau d'amender son budget

MONTREAL—Au moment où une Commission travaille de concert avec la population adulte du Québec à élaborer une politique globale en formation des adultes, le gouvernement qui a créé cette Commission s'appête à couper substantiellement les budgets consacrés à ce secteur

de l'éducation.

La Commission d'étude sur la formation des adultes désire dénoncer l'incohérence d'un gouvernement qui, avant même qu'elle n'ait remis son rapport, et sous prétexte de rationalisations budgétaires, charcute les forces vi-

ves de l'éducation des adultes au Québec. Comment comprendre, dans un tel contexte, les nombreuses déclarations ministérielles statuant sur la volonté du gouvernement de reconnaître l'importance de l'éducation des adultes au Québec. La Commission, qui a rencontré le Front Commun de

treize organismes venus lui demander d'intervenir, désire exprimer son accord profond avec les revendications de ce regroupement, dont elle partage le point de vue.

Tous les groupes sociaux ont exprimé à la Commission leur profonde inquiétude face à cet empiètement

dans le mandat qui lui a été confié. Il est, en effet, impossible de comprendre que l'on coupe ainsi dans ce budget sans penser que des règles budgétaires ont tenu lieu de politique au moment de la prise de décisions.

Nous croyons, en nous associant aux

préoccupations des milliers d'adultes concernés, qu'un tel budget se doit d'être amendé, au moment même de sa présentation, si l'on veut investir dans le développement de ce qu'il y a de plus important au Québec: ses ressources humaines.

Les professeurs disent non!

Le COFI de la Mauricie ferme ses portes?

Par Léo Fradette

Dans une lettre adressée, le 23 février dernier, à M. Marcel Vaillancourt, président du Comité de relations professionnelles des enseignants de la région de la Mauricie, Mme Juliette Barcello, sous-ministre au Ministère de l'Immigration du Québec, annonce la fermeture définitive du COFI (Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants) de la Mauricie en date du 31 juillet 1981.

Cette décision fait suite à la volonté du Gouvernement du Québec de réduire ses

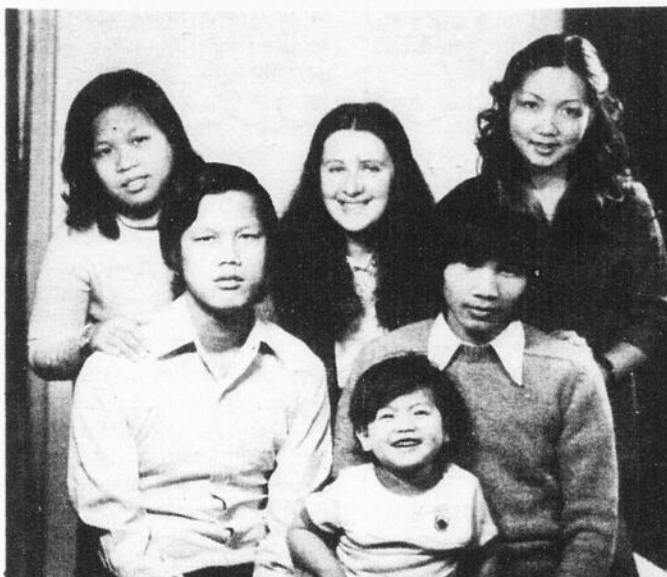
dépenses. Comme le souligne la sous-ministre Mme Juliette Barcello, «le ministère de l'Immigration, comme tous les autres ministères, est touché par les mesures de restrictions budgétaires et tous ses services en sont affectés».

Suite à cette annonce, les professeurs du COFI de la Mauricie ont décidé que le COFI ne fermerait pas ses portes. C'est ce qu'elle a déclaré, au cours d'une conférence de presse, Mme Louise Legault, présidente de la section locale du Syndicat des professeurs

de l'Etat du Québec.

Selon Mme Legault, «le ministère de l'Immigration du Québec n'a pas daigné fournir aux professeurs une explication valable justifiant son geste de fermer le COFI». L'argument concernant les coupures budgétaires n'est pas pertinent puisqu'il s'agit dans les faits d'un transfert à Montréal de services qui coûteront la même chose au M.I.Q., a ajouté Mme Legault.

Enfin, Mme Legault a souligné «qu'il est inquiétant



Le Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants (COFI) de la Mauricie ferme ses portes. Cette photo devait servir à une campagne publicitaire du Comité d'accueil des Néo-Canadiens. Dans son message le Comité invitait les Québécois à accueillir les immigrants et à favoriser les échanges ethniques. Le Ministère de l'Immigration vient de couper l'herbe sous le pied au Comité d'Accueil en fermant les portes du COFI. Pour plus d'informations: Louise Legault, Hélène Nadeau à 375-7500. LE COFI DOIT RESTER OUVERT!

que les coupures budgétaires affectent également les allocations québécoises aux immigrants. L'apprentissage du français dans les COFIS, leur sera en tous les cas beaucoup moins accessible». En terminant, les professeurs du COFI de la Mauricie trouvent injustifiée la décision du M.I.Q. et pour eux, il n'est pas question que le COFI ferme ses portes.

Une des conséquences directes de la décision gouvernementale a pour effet de modifier les allocations versées par le Québec à des stagiaires inscrits à des programmes de formation linguistique, à plein temps. En fait, à partir du 31 mars prochain, les stagiaires fréquentant un COFI ou CFI et recevant une allocation du Québec verront leurs allocations réduites de moitié, passant de 60\$ à 30\$.

la SUPER agence
VOYAGES MICHEL
QUEST CANADIEN
 Départ spécial de Québec le 31 juillet
 avec accompagnateur - animateur **\$1,199.**
CROISIERE SUR LE ST-LAURENT
 Encore quelques places disponibles
CALGARY
 DEPART TOUS LES JOURS
 Du 20 juin au 13 septembre
\$299.
 VOL DE NUIT LE VENDREDI
\$289.
HAITI
 2 SEMAINES
 A PARTIR DE
\$599.

Dans Lotbinière, le P.Q. amasse 38,116\$ 745 nouveaux membres

Pendant les trois semaines qu'a duré la campagne de financement, soit du 15 février au 8 mars, le Parti Québécois de Lotbinière avait amassé (au 8 mars) 38,116\$ et recruter 745 nouveaux membres.

Pour M. Rodrigue Biron, il s'est dit d'avis que «le résultat exceptionnel montrait jusqu'à quel point son équipe était prête pour la prochaine élection».

En trois semaines, «l'équipe Biron a largement dépassé l'objectif fixé par le National, soit 24,000\$ et a éclipsé la performance du Parti de Claude Ryan, qui en six mois avait récolté, rappelons-le 14,000\$».

D'autre part, en recrutant 745 nouveaux membres, le Parti Québécois de Lotbinière voit passé le nombre total de ses membres à 2750.

Voici les résultats de cette campagne

Ste-Croix 5,125\$	65 nouveaux membres
Manseau 1,400\$	35 nouveaux membres
St-Flavien	36 nouveaux membres
Saint-Apollinaire 3,370\$	
Saint-Antoine 4,145\$	34 nouveaux membres
Leclercville	38 nouveaux membres
Ste-Agathe	30 nouveaux membres
Dosquet	25 nouveaux membres
Val-Alain	49 nouveaux membres
St-Gilles	52 nouveaux membres
St-Patrice	26 nouveaux membres
Saint-Agapit 3,249\$	

Donnez un cadeau
UNICEF
 à un ami
 et aidez un enfant.



UNICEF ne fait pas uniquement des cartes pour les fêtes. UNICEF offre également tout un choix de cartes toutes occasions, reproductions d'oeuvres d'artistes du monde entier, et une très jolie gamme d'articles de papeterie. Faites-vous plaisir, faites plaisir à un ami et aidez un enfant... Achetez un cadeau UNICEF aujourd'hui.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

unicef

Suite de la page 20

La fin d'un monde

ficile d'accepter des mesures restreignant certains acquis. Nous n'avons qu'à regarder les traumatismes déjà provoqués par l'annonce de coupures faites par le présent gouvernement dans certains secteurs pour nous convaincre de cela.

Faut-il changer pour le plaisir de changer? Doit-on mettre la cognée à l'arbre, par simple plaisir de l'abattre? Peut-on espérer améliorer son sort en le faisant???

Bien vôtre

Marc Bédard

N.B: Pour ce qui est du bilan des dossiers traités par M. Baril, au cours de son mandat, vous pouvez vous en procurer une copie au bureau du parti de votre comté.

L'Age d'Or voyage

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos membres que le premier voyage de notre Club se fera le 12 mai en direction d'Ottawa, départ à 6.30heures du matin de l'Hôtel de Ville.

Nous visiterons le Parlement, le musée technologique. Un tour de ville pour se rendre à la ferme expérimentale.

Les intéressés devront donner leur nom le plus rapidement possible car

après le 27 avril nous accepterons les non-membres.

Nous donnons les numéros de téléphone de nos dévouées organisatrices: Mme Gertrude Trudel 362-7190

Mme Rita Labrecque 362-2226

Mme Madeleine Germain 362-7212

Nous souhaitons Bon Voyage!

Un grand merci!

Monter une exposition telle l'Expo-Carières, a nolié une somme considérable d'énergie tant de la part des professeurs et des étudiants. C'est bien sûr la première cause de notre réussite. Mais, la principale raison de notre «suc-

cès boeuf» fut sans aucun doute la participation de la population.

C'est pourquoi le comité organisateur de l'Expo-Carières 81 (Ecole de Métiers de Plessisville) tient à remercier chaleureusement

la population de Plessisville et de la région de s'être déplacée pour visiter son exposition dans le mail des Galeries de l'Erable, les 19,20,21 mars derniers.

Professeurs & Etudiants de l'Ecole de Métiers

Jugement déclaratoire en faveur de chinchilla nord américain limitée

Faisant suite à certaines déclarations de la part de l'Office de la Protection du Consommateur et le Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières qui prévenaient la population que la compagnie chinchilla nord américain limitée, opérant comme commerçant itinérant et sans permis à cet effet, cette dernière de bonne foi demanda une requête pour jugement

déclaratoire devant la Cour supérieure, demandant à cette Cour de déclarer qu'elle n'était pas soumise à l'application de la loi sur la Protection du Consommateur, et après jugement de la part de l'honorable juge Anthime Bergeron saisi de la requête. La compagnie chinchilla nord américain limitée n'est pas soumise à la loi sur la Protection du Consommateur puisqu'elle négocie avec des commerçants et

non des consommateurs et que ce négocié ne s'effectue pas par la voie des commerçants itinérants.

Selon le jugement rendu, la loi de Protection du Consommateur a d'énormes mérites et elle a bien sûr rendu des services inestimables ou justifiables, mais ce serait, selon le jugement rendu, en pousser trop loin son application s'il fallait déclarer que chinchilla nord américain limitée y est soumise.

Jacques Baril, député d'Arthabaska, annonce 26,445\$ pour le Musée Laurier

VICTORIAVILLE---Le Gouvernement du Québec, par l'entremise de son ministère des Affaires Culturelles, accorde la somme de 26,445\$ au Musée Laurier d'Arthabaska.

C'est, en effet, ce qu'a annoncé le député d'Arthabaska à l'Assemblée

Nationale, Monsieur Jacques Baril. Cette subvention est versée au Musée Laurier par la Direction des musées privés et centres d'exposition du Gouvernement du Québec.

Monsieur Baril tient à féliciter le Musée Laurier et sa directrice pour l'excellent

travail effectué au sein de notre région. «Ces différentes expositions sont le chien de garde du patrimoine de la région des Bois-Francs et elles sont nécessaires pour la sauvegarde et le développement de la culture québécoise», a souligné Monsieur Baril.

Eux + vous = nous

OXFAM

POUR DU VRAI PROGRÈS DANS ARTHABASKA C'EST LE TEMPS DE REGLER LES VRAIS PROBLEMES

Améliorer le réseau routier régional
Donner de meilleurs services aux personnes âgées
Développer nos centres-villes
Aider la petite entreprise

LAURENT DUBOIS

Sa politique:

Ne pas créer de besoins artificiels en faisant des promesses inutiles.

Il s'occupera des dossiers importants en travaillant à solutionner les vrais problèmes.



LIBERAL

METHODE SYLVA BERGERON

(Un art de vivre.... avec soi et les autres)

Session en «RELATIONS HUMAINES»

Vous...qui...

...Manquez de confiance en vous
...Manquez de courage, d'enthousiasme
...Subissez votre travail, refusez les promotions
...Etes (supposément) né pour un petit pain
...Endurez votre vie plutôt que de la vivre
...Souffrez de timidité, de gêne
... Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer
...Notez un certain vide dans votre vie
...Etes incompris, manquez d'amis, etc...etc...

Notre méthode est faite sur mesure pour vous...

Sans obligation de votre part, venez prendre connaissance de notre méthode

De plus, nos conditions sont à la portée de toutes les bourses:

Vous payez \$8.00 par rencontre pendant 10 semaines.

UNE SESSION COMPREND 12 RENCONTRES:

✓ Une démonstration "Gratuite"
✓ Dix (10) rencontres régulières (une par semaine)
✓ Une journée "Graduation" spéciale et gratuite.



Robert Chretien animateur

DÉMONSTRATION GRATUITE

Jeudi le 2 avril 1981 à 19h30

A L'ECOLE STE-FAMILLE

1411 Savoie (coin du Collège) PLESSISVILLE

Si impossible le 2 avril, rendez-vous le 9 avril. SANS OBLIGATION

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.

Fondé en 1959

M. Yvan Bergeron, dir. - Bureau 2675 Flaubert, Laval H7E 2L5
L'institut détient un permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation No 389507
Seul institut autorisé à diriger la méthode Sylva Bergeron en relations humaines
N.B. - Un certificat de culture personnelle vous est remis à la fin de la session



Semaine de la Nutrition



Une clinique de fruits et légumes s'est tenue au magasin COOP dans le cadre de la Semaine de la Nutrition. Lucie Fortier, diététiste a apporté beaucoup de détails pertinents concernant la

valeur nutritive et la manière de les apprêter. Environ 35 personnes étaient présentes. Michel Caouette, gérant du département de fruits et légumes a apporté une très bonne collaboration pour l'organisation de cette soirée.

Encourageons nos missionnaires!

Samedi le 4 avril '81 — 13.00 hres à 17.00 hres

ST-PIERRE
BAPTISTE
(Ecole St-Coeur de Marie)
453-2689

LAURIERVILLE
(Collège Ste-Julie)
365-4341

VAL-ALAIN
(Ecole Ste-Thérèse)
744-3313

PLESSISVILLE
(Polyvalente La Samare)
362-3226

LYSTER
(Salle des Chevaliers)
389-5488

STE-SOPHIE
(Salle de la Grange)
362-6975

VILLEROY
(Ecole Centrale)
385-4670

INVERNESS
(Ecole Jean XXIII)
453-2620

LOURDES
Ecole Notre-Dame
385-4322



Nouvelle journaliste à la Feuille d'Erable

Originaire de Pontbriand, petite municipalité à environ à environ 7 milles de Thetford-Mines, Mlle Louise Nadeau remplacera M.Léo Fradette à titre de journaliste de La Feuille d'Erable.

Mlle Nadeau est diplômée du Collège de Jonquière en Art et Technologie des médias, option information écrite. De plus, elle a effectué un stage de 5 semaines au journal *Le Courrier de Frontenax* l'année dernière.

Mlle Nadeau est entrée en fonction depuis lundi dernier. La direction tient à lui souhaiter tout le succès désiré dans sa nouvelle carrière.



RADIOTHON
4 AVRIL
Sur les ondes
de CKTL
(1.00 à 5.00h)
N'oubliez pas

A l'U.Q.T.R. les 3 et 4 avril Expo-Sciences

Une exposition scientifique se tiendra dans le hall d'entrée du pavillon Albert-Tessier de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les 3 et 4 avril. L'événement est présenté par le Conseil du loisir scientifique de la Mauricie.

C'est un programme d'activités fort intéressant que l'Expo-sciences offrira au public visiteur: projets de recherches, kiosques d'information, réalisations scientifiques, etc...

Plusieurs jeunes scientifiques des institutions d'enseignement de la région viendront présenter au public les projets qu'ils ont réalisés dans le cadre de l'exposition.

Outre les kiosques qui seront installés dans le hall d'entrée du pavillon Albert-

Tessier, l'Expo-sciences offrira aussi d'autres activités susceptibles d'intéresser tant les jeunes que le public adulte. Par exemple, le «chimie-show», le samedi 4 avril, à 16h30, à l'auditorium du pavillon Albert-Tessier, alors que deux professeurs, MM. Pierre Dumas, du Collège Laflèche, et Hubert Roigt, du Cégep de Trois-Rivières, présenteront une demi-heure de spectacle où la chimie est en vedette. Également, le lancement de mini-fusées, le samedi 4 avril, à 14h00, à la piste d'athlétisme de l'Université.

L'organisation de l'exposition a par ailleurs obtenu la participation de plusieurs secteurs d'activités de l'U.Q.T.R., dont les modules de mathématiques, de nursing et d'ingénierie, et les groupes de recherches sur les insectes piqueurs, sur

les écosystèmes
aquatiques et en pâtes et
papiers qui présenteront
des kiosques d'information.

Le Conseil du loisir scientifique de la Mauricie, qui organise l'Expo-sciences, oeuvre depuis trois ans au niveau de la région. Il a comme objectifs la coordination des activités scientifiques régionales, la promotion des groupes d'amateurs de sciences et l'animation du loisir scientifique dans la région.

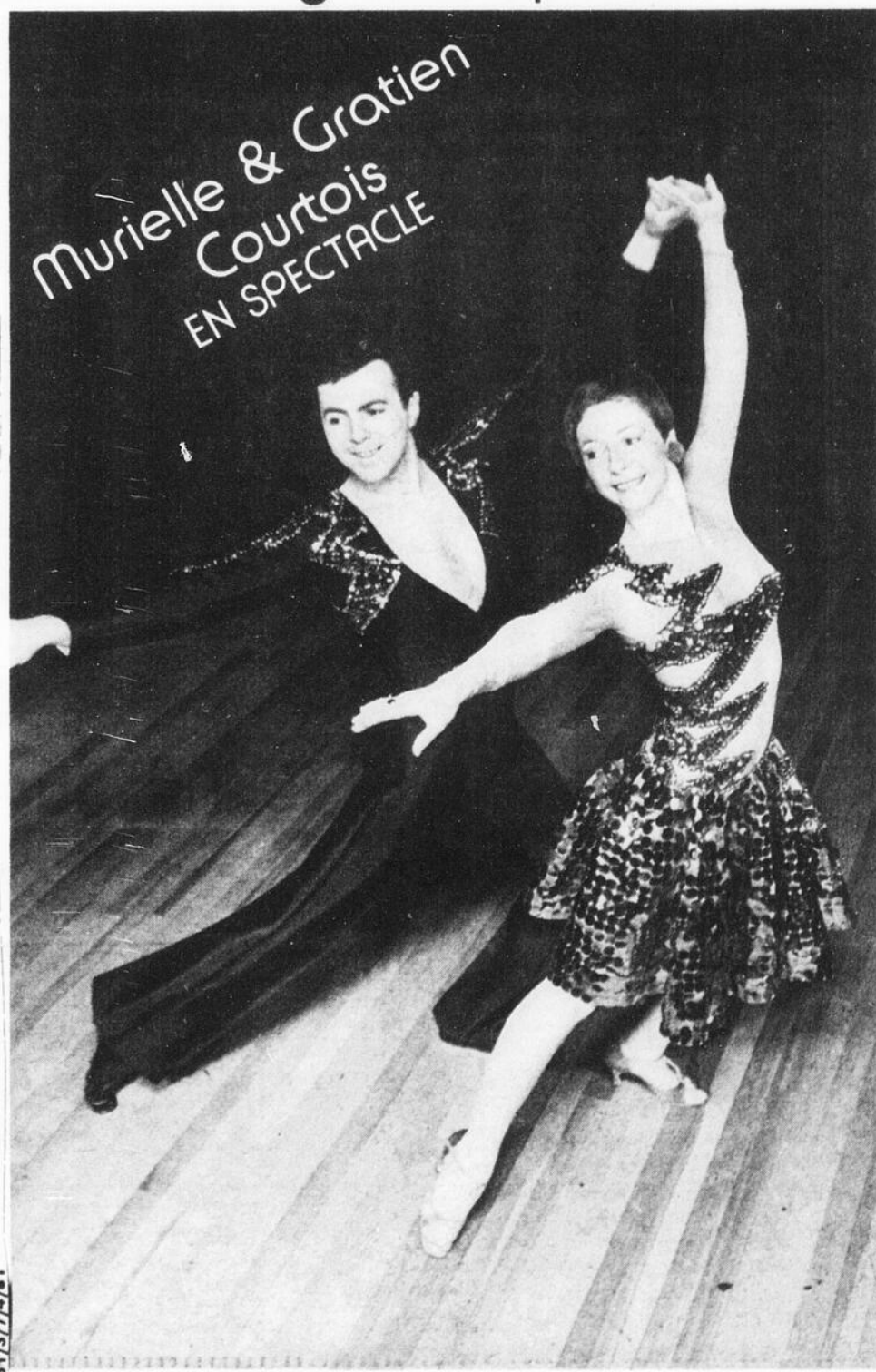
Depuis 1960, plusieurs expositions du genre ont été présentées dans les diverses régions du Québec afin d'encourager la recherche scientifique chez les jeunes.

A Trois-Rivières, l'activité s'intègre cette année dans le cadre de la Semaine de l'éducation.

La Fiesta du Danseur

1981

organisée par



CONRAD BEAUDET



MON SEUL CHOIX

Autorisé par B. Robichaud, agent officiel: Comté Arthabaska

Rencontre préparatoire

Accoucher ou se faire accoucher

Une rencontre préparatoire en vue du colloque régional portant sur «accoucher ou se faire accoucher», aura lieu le 7 avril prochain au Centre administratif de la C.S.R. des Bois-Francis, 40 boul. Bois-Francis Nord, de 13.15 heures à 16.30 heures.

Deux personnes ressources seront présentes lors de la rencontre, soit le Dr.

Danielle Blanchette et Ninon Ricard.

La rencontre est organisée par la «Maison des femmes des Bois-Francis» et le service de l'Éducation aux adultes de la C.S.R. des Bois-Francis.

Pour informations, Mlle Nicole Dussault au C.L.S.C. de l'Erable, 362-6301.

Les Femmes Chrétiennes

Au Centre d'Étude, mardi le 24 eut lieu la réunion du mouvement des Femmes Chrétiennes.

Après le chant d'entrée «main dans la main» Mme Odette Doyon, Mlles Lynda Labonté, Nicole Lavoie nous ont parlé de leur projet de «Jeunesse Internationale» «Le radiothon du 4 avril de 1 heure à 4 heures».

Après quoi, toutes étudient en équipe. Sujet: Savoir posséder. Conclusion: On ne sait pas posséder, on croit que tout nous est dû, on ne sait pas assez respecter l'environnement.

Le Notre Père est une des belles prières que nous suggère le texte.

Grande réflexion sur l'emploi des médicaments, l'abus est facile.

La séance s'est terminée sous la présidence de Margot Fradette qui nous laisse avec cette pensée: «Le bonheur n'est pas ce qui se passe hors de soi, mais plutôt ce qui se passe au-dedans de nous».

Après un léger goûter on se dit au revoir.

L. Roberge, relationniste

Les 9 et 10 avril prochain aux
Galeries de l'Erable

Campagne annuelle de souscription de la Société Canadienne du cancer

Un plus grand nombre de cancers pourraient être évités. Familiarisez-vous avec les sept mesures de prévention contre le cancer et mettez-les en pratique.

Elles peuvent vous sauver la vie...et la vie...c'est la raison d'être de la Société Canadienne du Cancer!

Nous vous invitons à souscrire, vos dons, à la campagne de la Société Canadienne du Cancer qui aura lieu le 9 et 10 avril aux Galeries de l'Erable de Plessisville. Il y aura des bénévoles qui seront à votre disposition pour recueillir vos dons. Nous vous remercions à l'avance de votre généreuse collaboration.

N.B.: Toutes les associations et personnes qui ont des dons à faire, déposez-les à la Caisse Populaire de Plessisville.

1. Subir un examen médical et dentaire.
2. Surveiller tout changement anormal de votre état de santé.
3. Signaler l'apparition d'une bosse ou d'une plaie qui ne guérit pas.
4. Éviter de vous exposer trop longtemps au soleil.
5. Renoncer à fumer.
6. Subir périodiquement une cytologie vaginale (Test Pap).
7. Pratiquer une fois par mois l'auto-examen des seins.

Le groupe Gemini

Au Salon du Printemps

Bien connu des étudiants qui ont eu l'occasion de danser à quelques reprises au son de leur musique à la Disco-Chum de la Polyvalente, ce groupe formé exclusivement

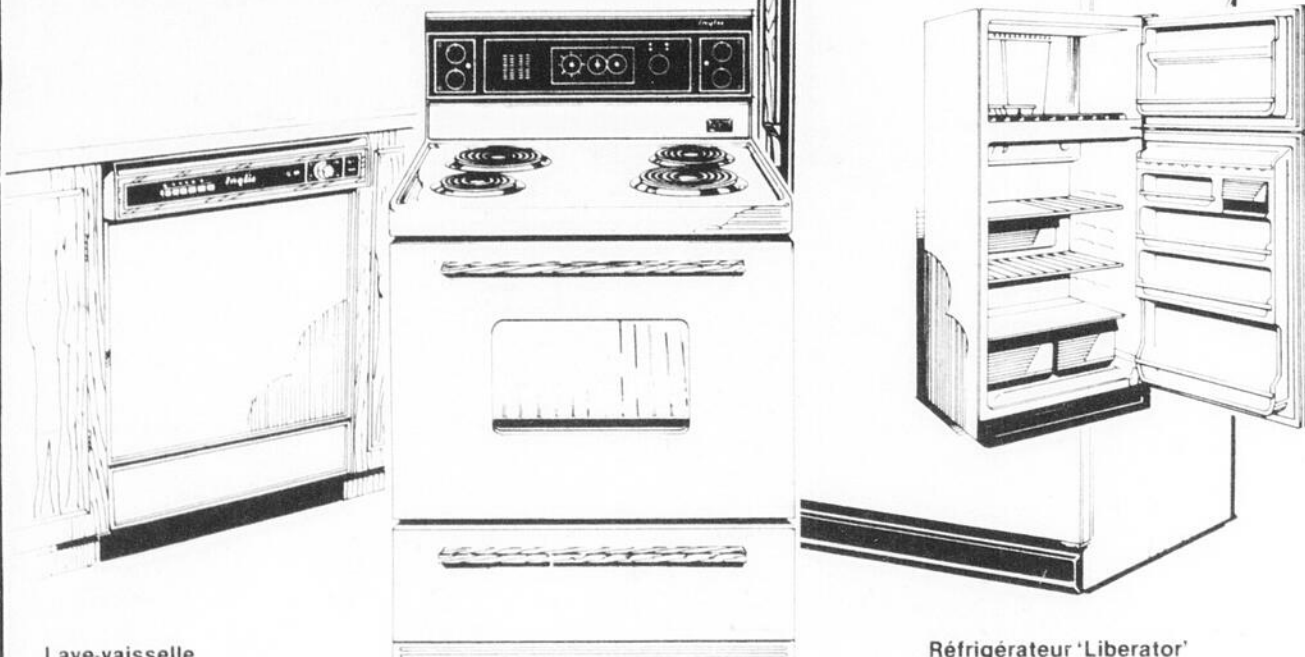
d'étudiants offrira son premier spectacle au grand public à l'occasion du Salon du Printemps, soit le 12 avril à 19.00 heures.

A ne pas manquer!



A L'AVANT, Nancy Laliberté, vocale et percussion; A GAUCHE: Serge Trépanier, guitare et vocale; Jacques Bouchard, batterie; A DROITE: Dany Roberge, guitare et vocale; et Jacques René, guitare basse.

VENTE 1 AU 11 AVRIL Inqlis L'ENTAILLE DES PRIX



Lave-vaisselle 'Superb' encastré
Beaucoup pour votre argent: 6 choix de lavage à boutons-poussoirs, casseroles, normal, énergétique, option de lavage à temp. élevée et option de séchage par air économique, lumière de fonctionnement, le tout au prix alléchant de la vente

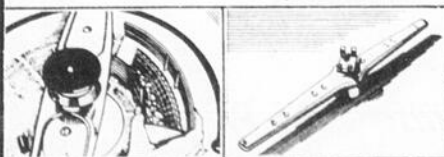
\$429.

Cuisinière 'Liberator' de 30" ... Voyez toutes les caractéristiques que vous obtenez à un si bas prix.
Indicateurs lumineux d'éléments, indicateur lumineux du four/gril, horloge, minuterie, prise de courant pour appareils, grande fenêtre de four, lampe de four, etc. — Venez voir et comparez.

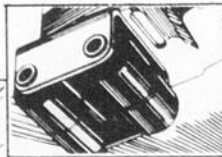
\$388.

Réfrigérateur 'Liberator' sans givre de
Voici une belle aubaine plus les caractéristiques qu'il vous faut ... plateaux à glaçons, clayettes réglables, garde-viande, 2 bacs à légumes, oeufrier moulé, 4 balcons, réglage "ménage-énergie" — c'est beaucoup pour votre argent ... Comparez!

\$527.



2 bras gicleurs de gros format, un au-dessus l'autre en-dessous, et filtre 'Dual-Action'.



Roulettes facilitant le déplacement



Ménage-énergie

**GRATIS
ENTREPOSAGE
LIVRAISON
SERVICE
APRES VENTE**

A. Dubuc & Fils Ltée

MARCHANDS DE MEUBLES APPAREILS ÉLECTRIQUES

1104 St-Louis, tél. 362-2696, Plessisville



**faut rester forts
au Québec
JE VOTE
JACQUES
BARIL**

Parti Québécois

TOI, CITOYEN DANS TON MILIEU

**Sous le thème de l'étudiant citoyen dans son milieu
la semaine de l'éducation 81
se déroulera du 29 mars au 4 avril
à travers toutes les régions du Québec.**

**A la CSR Bois-Francs, chacune des écoles secondaires organise
diverses activités afin de souligner la tenue de cette semaine,
en voici un bref aperçu:**

Activités:

Ecole Secondaire de Warwick:

Toute l'école met la main à la pâte pour structurer des activités sur les thèmes du respect de l'environnement physique et de l'amélioration des habitudes alimentaires.

Polyvalente Le Boisé Victoriaville:

Les professeurs amènent les étudiants à réfléchir et à s'engager face à l'amélioration et au respect de leur environnement physique.

Ecole Albert Morissette:

Des activités de sensibilisation aux thèmes du handicapé physique, des mauvaises habitudes de vie, de la saine alimentation, de la violence sont organisées tout au long de la semaine.

Ecole St-Wilfrid:

La direction de l'école met l'accent sur les privilèges et les responsabilités des futurs citoyens que sont les étudiants.

Ecole St-David:

Des visionnements de films mettront de l'avant auprès des étudiants la nécessité de prendre soin et de respecter notre environnement.

Ecole J.P.H. Massicotte:

Les parents sont fortement invités à venir à l'école afin de se familiariser davantage aux services de l'adaptation scolaire.

Ecole Ste-Marie de Princeville:

La coopérative étudiante organise une campagne visant la promotion de divers aliments sains, lors des repas et collations à l'école.

Ecole Ste-Anne Daveluyville:

à chaque jour les étudiants se sensibilisent à une dimension particulière de la vie à l'école et de façon plus globale à la vie en société. Les thèmes touchés sont la propreté dans son langage, la propreté dans son habillement, la sécurité dans et hors de l'école et la politesse dans ses comportements.

Polyvalente

La Samarre Plessis:

Grande soirée d'information sur le projet éducatif de l'école, c'est une rendez-vous pour tous les parents, mercredi le 1er avril à 19:30. Pour les étudiants de secondaire V on organise une rencontre avec divers responsables municipaux élus de la région.

**Invitation spéciale à tous
Kiosque d'information scolaire et professionnelle
au Carrefour des Bois-Francs
les 2, 3, 4 avril.**

Venez rencontrer les professeurs d'information de vos enfants...

**SEMAINE DE L'EDUCATION
DU 29 MARS AU 4 AVRIL 1981**